

Desjardins
Monique Leroux plaide pour un Québec riche et novateur
Page B 1



Le Canada retire ses avions de Syrie... mais gonfle ses troupes au sol *Page A 5*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVII N° 26

LE DEVOIR, LE MARDI 9 FÉVRIER 2016

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



Les libéraux de Justin Trudeau écrasent leurs rivaux et relèguent le Nouveau Parti démocratique dans l'ombre.

DARREN CALABRESE LA PRESSE CANADIENNE

SONDAGE LÉGER-LE DEVOIR-LE JDEM

Le Canada n'en a que pour Trudeau

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

C'est une lune de miel qui dure depuis quatre lunes... Quelque 100 jours après l'entrée en fonction du gouvernement Trudeau, les libéraux et le premier ministre profitent d'un niveau d'appuis exceptionnel au Ca-

nada — y compris au Québec —, révèle un sondage Léger. Et le NPD paie cher le prix de cette popularité.

Le coup de sonde pancanadien réalisé pour *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* indique que, si des élections avaient eu lieu entre le 1^{er} et le 4 février, le Parti libéral

du Canada (PLC) aurait obtenu 49% des intentions de vote, très loin devant le Parti conservateur (27%), dirigé par Rona Ambrose.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) se trouve quant à lui relégué à une forme de

VOIR PAGE A 10 : SONDAGE

FRANCISATION EN ENTREPRISE

Québec ampute son aide de moitié

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Les employés du fabricant Vêtements Peerless, de Montréal, n'ont plus de service de francisation dans leur milieu de travail. Les cours de français qui leur étaient offerts depuis 20 ans ont été supprimés cette année faute de fonds. Et ce n'est qu'une des dizaines d'entreprises touchées par les récentes coupes dans la francisation en entreprise.

En 2014-2015, une cinquantaine d'employés, répartis en quatre groupes, suivaient des cours de français à raison de deux heures par jour, deux fois par semaine, après leur journée de travail, a indiqué Mario Ayala, un employé de Peerless et directeur de la division vêtements des Teamsters (FTQ). Arrivé en 1987 du Salvador, Mario Ayala, qui est responsable de la francisation chez Peerless, a appris le français grâce à des cours donnés dans cette entreprise pour laquelle il travaille depuis près de 30 ans.

Peerless compte quelque 800 salariés syndiqués qui sont, pour la plupart, des immigrants allophones. Les deux tiers sont des femmes.

«Les gens sont très intéressés à apprendre le français», a fait valoir Mario Ayala. Il en veut pour preuve la liste d'attente qui comptait 90 noms quand les cours furent abolis.

Les fleurs avant le pot

Quelques mois avant que le couperet ne tombe en septembre dernier, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) avait décerné à Mario Ayala le Mérite en francisation des personnes immigrantes.

Deux travailleuses de chez Peerless, Phi My Hien Bo, d'origine vietnamienne, et Joconda Guevara, d'origine nicaraguayenne, se sont dites très déçues de la suppression des cours qu'elles

VOIR PAGE A 10 : LANGUE

AUJOURD'HUI



Le Monde ▶ Primaires du New Hampshire. Test crucial dans l'État qui défait les candidats à la présidentielle. *Page B 7*

Actualités ▶ 3,5 millions pour accélérer les départs à la Commission scolaire de Montréal. *Page A 2*



Avis légaux..... A 6
 Décès..... B 6
 Météo..... B 4
 Mots croisés..... B 4
 Petites annonces..... B 6
 Sudoku..... B 5

Quand Paris se réinvente

800 architectes du monde entier dessinent la capitale de demain

CHRISTIAN RIOUX

Correspondant à Paris

C'est un peu comme si Montréal organisait un vaste concours d'architecture. La métropole inviterait les meilleurs architectes du monde à réfléchir à la façon de rénover nos vieux silos à grains, une station-service abandonnée rue Saint-Denis, une usine désaffectée sur Saint-Laurent ou la bibliothèque Saint-Sulpice. Voilà à peu de chose près le luxe que vient de se payer la Ville lumière.

Cette semaine, la maîtresse de la capitale, Anne Hidalgo, était rayonnante. L'initiative était «un peu folle», reconnaissait-elle en dévoilant les lauréats des 22 projets architecturaux sélectionnés qui verront le jour à l'horizon de 2020. Le projet associant architectes, urbanistes et promoteurs est sans précédent par sa nature et surtout par son ampleur. Soucieuse d'en faire une réalisation emblématique de son mandat, peu après son élection en 2014, Anne Hidalgo avait invité les architectes du monde entier à



DGT ARCHITECTS

L'ancienne gare Masséna, dans le 13^e arrondissement. Le projet Réalimenter Masséna, l'Alimentation de la fourchette se veut un lieu consacré à l'agriculture urbaine, l'alimentation, la recherche et l'art.

VOIR PAGE A 10 : PARIS

ACTUALITÉS

3,5 millions pour accélérer les départs à la CSDM

Québec consacrera des millions de dollars pour encourager des employés à quitter le navire

PHILIPPE ORFALI

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) n'a pas fini de voir ses rangs se vider en raison des compressions budgétaires. En plein redressement financier, l'organisme vient de recevoir 3,5 millions de dollars du gouvernement du Québec afin d'accélérer le départ à la retraite de dizaines d'employés, a appris *Le Devoir*.

Les départs volontaires s'annoncent à nouveau nombreux cette année à la CSDM, grâce à une nouvelle injection de fonds de la part du gouvernement Couillard. En quête de «mesures d'optimisation», la plus importante administration scolaire du Québec s'appête à faire des offres alléchantes à des dizaines d'employés pour accélérer leur départ à la retraite.

«Ca s'adresse aux cadres, ça s'adresse aux professionnels. Ça nous donne une marge de manœuvre, à partir du printemps, afin d'aller de l'avant avec des départs qu'on appelle "assistés", a confirmé la présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon, en entrevue.

Depuis la reprise des classes en janvier, chaque service du quartier général est à pied d'œuvre afin d'évaluer ses besoins et les moyens d'optimisation possibles. «Chaque département regarde son travail actuellement, et cherche à voir ce qu'ils peuvent retirer, par exemple s'il y a des doublons avec d'autres départements. On essaie ensuite de déterminer de combien de personnes on a besoin pour offrir ce service, et éventuellement on détermine s'il y a des gens à qui on peut dire au revoir», résume M^{me} Harel Bourdon.

37 millions de moins pour rénover les écoles ?

Alors qu'elle dispose de l'un des parcs immobiliers les plus vétustes de la province toutes catégories confondues, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) peine à procéder aux rénovations qui s'imposent, d'autant plus que le gouvernement Couillard lui a arraché 20 millions de dollars autrefois destinés à cette fin, l'été dernier. Il s'agirait d'une réduction de 37 millions de dollars pour l'ensemble du Québec, a confirmé le gouvernement

lundi. Cela représenterait une diminution de près de 30% du budget de résorption du déficit de maintien d'actif d'immobiliers, selon Radio-Canada. Cette enveloppe doit servir à rattraper le retard accumulé au fil des années dans l'entretien et la rénovation des écoles. Actuellement, le déficit d'entretien cumulé des écoles de la CSDM s'élève à environ 1,1 milliard, près de 80% des établissements de la commission scolaire obtenant un «E», soit la pire note possible en

matière de vétusté d'édifice public. Pas moins de 95% de quelque 200 écoles de la CSDM sont dans un état jugé insatisfaisant selon l'échelle du gouvernement québécois. La CSDM touche 18% du budget d'environ 500 millions consacré à la lutte contre la vétusté des écoles du Québec. Cette proportion est appelée à croître, avait affirmé l'ex-ministre de l'Éducation François Blais, lors de son unique visite dans une école de la métropole, à la mi-janvier.

Le budget annuel de la CSDM s'élève à près de 1 milliard de dollars. De cette somme, pas moins de 78% sont consacrés aux salaires ou aux avantages sociaux, une proportion importante, même pour un organisme de cette taille. Elle compte en outre 16 000 employés, dont un peu plus de la moitié sont des enseignants.

M^{me} Harel Bourdon affirme qu'il est trop tôt pour savoir combien d'employés seront admissibles à ces offres de retraite anticipée ou indemnités pour départ volontaire. «Les ressources humaines rencontrent les différentes

associations [de cadres] et les syndicats, le personnel fait valoir ses demandes.»

Les départs dits «assistés» ne sont pas la seule mesure d'optimisation à laquelle Québec donne son feu vert — et son coup de pouce — à la CSDM. L'organisme pourra par exemple achever la privatisation de son transport d'élèves par autobus avec le départ de la poignée de chauffeurs qu'il lui restait encore, une mesure qui coûtera 180 000\$ au Trésor québécois.

Une somme de 700 000\$ servira à «rehausser les pratiques d'entretien ménager», notam-

ment en permettant les achats groupés de produits d'entretien et la réorganisation de certaines tâches. Enfin, Québec accorde un demi-million de dollars à la CSDM pour la poursuite de la mise en œuvre du plan de redressement proposé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton dans le rapport dévastateur qu'elle avait remis au gouvernement Couillard sur l'organisation interne de la CSDM. Cette enveloppe permettra aussi de financer le bureau de projet chargé de la transformation organisationnelle de l'organisme.

«Ça signifie que tout le travail qu'on fait pour améliorer nos pratiques et notre fonctionnement, c'est couvert» par les fonds de Québec, dit M^{me} Harel Bourdon. «Ces investissements ne représentent donc pas de l'argent en moins» pour les services aux élèves.

Président du Syndicat des professionnelles et des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM), Michel Mayrand, croit que ces départs à la retraite, bien que déplorable, sont inévitables. «Sachant que des postes peuvent être abolis cette année comme ce fut le cas l'an dernier et la précédente, on pense que ça permet de maintenir en poste des plus jeunes, des gens qui commencent et qui représentent l'avenir de la CSDM. C'est un bon arrangement, même si ce sont des mesures extrêmes.»

L'an dernier, une dizaine de membres du SPPMEM ont pu bénéficier du programme, sur près de 70 postes abolis.

Le Devoir

Vancouver dit non à un projet de pipeline moins ambitieux qu'Énergie Est

Ce refus de la métropole de la Colombie-Britannique n'a soulevé aucun tollé

ALEXANDRE SHIELDS

À l'instar du gouvernement de la Colombie-Britannique, la Ville de Vancouver a décidé de s'opposer fermement au projet de pipeline d'exportation Trans Mountain, qui doit permettre de transporter du pétrole albertain vers la côte ouest. Un geste qui n'a pas provoqué de tollé contrairement au refus d'Énergie Est par les 82 municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Au terme d'une évaluation de deux ans du projet d'expansion du transport de pétrole brut de la pétrolière Kinder Morgan, Vancouver a demandé vendredi dernier à l'Office national de l'énergie (ONE) «de ne pas recommander l'approbation» du projet au gouvernement Trudeau.

Le projet Trans Mountain prévoit la construction d'un pipeline qui permettrait de faire passer la capacité quotidienne de transport de pétrole albertain de 300 000 à 890 000 barils. Ce projet est donc moins ambitieux que le projet Énergie Est, de TransCanada. Il est aussi moins long, puisque le pipeline aurait une longueur d'environ 1000 kilomètres, contre 4600 kilomètres pour Énergie Est.

Arguments similaires

Fait à noter, plusieurs des arguments évoqués par la grande ville de la côte ouest canadienne rejoignent ceux soulevés par la Communauté métropolitaine de Montréal. Le plaidoyer livré devant les commissaires de l'ONE fait ainsi état des «risques» liés à un déversement de pétrole des sables bitumineux pour les cours d'eau traversés par le futur pipeline.

Ce projet signifierait également une augmentation significative du trafic de pétroliers dans le secteur de Vancouver.



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

Le projet Trans Mountain prévoit la construction d'un pipeline qui permettrait de faire passer la capacité quotidienne de transport de pétrole albertain de 300 000 à 890 000 barils.

La Ville insiste d'ailleurs sur les risques qui seraient assumés par les autorités municipales et les citoyens en cas de déversement, faisant valoir que les retombées économiques ne font pas le poids face à ces risques.

Selon ce qu'a également souligné l'avocat représentant Vancouver lors des plaidoiries finales devant l'Office national de l'énergie, John Hunter, Kinder Morgan n'a pas suffisamment collaboré avec la Ville, en plus de ne pas la rassurer

quant aux risques environnementaux de son projet. Un aspect soulevé également par le président de la CMM, Denis Coderre, qui a carrément accusé TransCanada d'être «arrogante» dans sa gestion du projet Énergie Est. La pétrolière n'a pas participé aux audiences de la CMM.

Aucun tollé

Toujours à l'instar de la CMM, Vancouver a avancé la nécessité de tenir compte de la lutte contre les bouleverse-

ments climatiques. Dans ce contexte, elle estime que «les niveaux de production des sables bitumineux vont bientôt plafonner, pour ensuite décliner». La Ville en conclut qu'il n'est donc pas nécessaire d'accroître la capacité de transport par pipeline.

Vancouver a enfin souligné les résultats d'un sondage mené auprès de 5000 personnes et qui indique que 80% des répondants s'opposent au projet de Kinder Morgan. Un tel sondage a été mené par la CMM à l'automne

2015. Quelque 94% des 4000 répondants ont rejeté le projet.

Cette prise de position de Vancouver n'a pas provoqué de levée de boucliers des partisans des sables bitumineux, contrairement au flot de critiques adressées à Montréal et au Québec dans la foulée du refus d'Énergie Est par la CMM. Le refus du projet de Kinder Morgan par la Colombie-Britannique, il y a quelques semaines, n'a pas non plus provoqué de tollé.

«Il est difficile de ne pas voir

Le train ou le pipeline ?

Le porte-parole d'Équiterre, Steven Guilbeault, estime qu'il est faux de présenter le pipeline Énergie Est comme une solution de remplacement au transport de pétrole par train. L'argument, mis en avant par les partisans du projet, qui évoquent parfois la tragédie de Lac-Mégantic pour souligner les risques des wagons-citernes, ne serait tout simplement pas valable.

«La réalité, c'est que malgré l'augmentation du transport de pétrole par train, le rail ne peut transporter qu'une fraction de ce qui est transporté par pipeline», affirme M. Guilbeault. Le pipeline de TransCanada est donc, selon lui, essentiellement conçu dans le but de faciliter la croissance de la production des sables bitumineux.

Pour «remplacer» Énergie Est, il faudrait faire circuler chaque jour pas moins de 1570 wagons de pétrole vers le réseau ferroviaire du Québec. Une telle hypothèse est techniquement impossible. D'autant plus qu'il faudrait aussi ramener chaque jour autant de wagons vers l'Alberta.

là une logique de «deux poids deux mesures», souligne le porte-parole d'Équiterre, Steven Guilbeault. Les constats sont pourtant similaires à bien des égards. Qui plus est, la Colombie-Britannique a dit non à deux projets de pipelines.»

Le Devoir



Fang Liu
Secrétaire générale,
Organisation de l'aviation
civile internationale (OACI)

La croissance de l'aviation et le développement économique durable au 21^e siècle

Thèmes abordés :

- Les objectifs stratégiques de l'OACI en matière de sûreté et sécurité
- La croissance du transport aérien axée sur le développement durable
- Le renforcement des liens entre Montréal et l'OACI

Avec l'appui de :

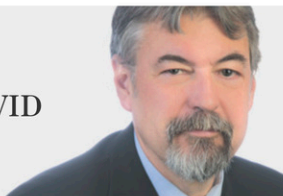


INSCRIVEZ-VOUS • WWW.CORIM.QC.CA • 514 340-9622

ACTUALITÉS

La session test

MICHEL DAVID



Ce devait être le printemps, puis l'automne, mais la saison «chaude» pour le gouvernement Couillard n'est jamais venue. Les conséquences de l'austérité ont beau se faire sentir de plus en plus concrètement, les sondages laissent présager un hiver tout aussi clément, comme si le courant *El Niño* influençait aussi l'opinion publique.

Les dossiers controversés ne manquent pas : vente de Rona, Uber, registre des armes à feu, exploitation des hydrocarbures, prostitution juvénile, réforme de la gouvernance scolaire, politique d'immigration... Le tout sur fond de croissance économique poussive, apparemment imperméable à l'effet magique que devait avoir le retour au pouvoir des libéraux.

C'est pourtant moins le premier ministre que le chef de l'opposition officielle qui se retrouve sur la sellette à l'aube de la session parlementaire qui reprend à Québec. Les récents sondages de CROP et de Léger Marketing font le même constat : la perte de confiance envers Pierre Karl Pélaudeau plombe les intentions de vote du PQ.

C'est moins l'ensemble de la population que les péquistes qu'il devient urgent de rassurer

Au-delà des partis et des programmes, la question que se posent ultimement les électeurs quand ils se retrouvent dans l'isolement est la suivante : quelle est la personne la plus apte à gouverner ? L'insatisfaction à l'endroit du gouvernement a beau être en hausse, la cote de popularité de M. Pélaudeau ne cesse de baisser. Lors de son élection à la direction, en mai 2015, 30% des personnes interrogées par Léger Marketing voyaient en lui le meilleur premier ministre potentiel ; elles ne sont plus que 17%.

À la fin de novembre, le chef du PQ avait reconnu avoir encore «des croûtes à manger», mais les bourdes à répétition des dernières semaines ne donnent pas l'impression d'un grand progrès dans son apprentissage de la politique. Il reste encore deux ans et demi avant les prochaines élections, mais il ne faudrait pas laisser s'incruster dans les esprits l'impression qu'il n'est pas fait pour ce métier. À cet égard, les prochains mois auront valeur de test.

Son aura d'homme d'affaires milliardaire avait convaincu de nombreux péquistes qu'il saurait vaincre les préjugés qui font du PLQ le champion de l'économie dans l'esprit de plusieurs, mais cela ne suffit manifestement pas. Même si cela ne se traduit pas dans les intentions de vote de la CAQ, les interventions moins intempestives de François Legault sont généralement plus convaincantes.

◆ ◆ ◆

Dans l'immédiat, c'est cependant moins l'ensemble de la population que les péquistes qu'il devient urgent de rassurer. Seulement 68% d'entre eux croient que leur chef ferait le meilleur premier ministre, alors que Philippe Couillard et François Legault ont la confiance de 74% et 75% de leurs partisans respectifs, selon le dernier sondage Léger Marketing-*Le Devoir*. Dans ses prises de position, le PQ devrait garder à l'esprit que 13% de ses électeurs voient François David comme la meilleure première ministre, alors que seulement 4% préfèrent M. Legault.

La performance de M. Pélaudeau au conseil national de novembre, alors qu'il avait malencontreusement évoqué la possibilité d'une partition du territoire québécois, avait semé un doute sur son jugement politique, mais il était également resté très vague sur son «plan» pour faire du Québec un pays, qui tarde à se concrétiser. Jusqu'à présent, son élection à la tête du PQ n'a eu aucun effet positif sur le vote référendaire.

Le conseil national se réunira à nouveau durant la dernière semaine de février. M. Pélaudeau aurait intérêt à ne pas se présenter les mains vides devant les militants. De la désillusion à la rébellion, il n'y a qu'un pas. Il faudrait officialiser au plus vite la création du nouvel institut de recherche sur la souveraineté. La difficulté que cela semble poser n'est pas très rassurante pour la suite des choses.

◆ ◆ ◆

De tous les chefs du PQ, M. Pélaudeau est sans aucun doute celui qui s'est montré le plus ouvert à une «convergence» des différents partis souverainistes, mais il constitue aussi un des principaux obstacles. Le dernier sondage Léger Marketing-*Le Devoir* fait éloquentment écho aux réserves de Françoise David : 0% des électeurs de Québec solidaire voient en lui le meilleur premier ministre.

La députée de Joliette, Véronique Hivon, à qui M. Pélaudeau a confié le mandat de favoriser un rapprochement, doit faire face à une autre réalité : si l'appui de QS au projet souverainiste n'a jamais été remis en question dans ses instances, les électeurs solitaires sont très divisés : leur appui au Oui est de 53% contre 47%.

Ceux qui croient que l'avenir du mouvement souverainiste passe plutôt par un déplacement du PQ vers la droite, en tablant sur l'attraction que les électeurs caquistes pourraient éprouver pour M. Pélaudeau, devraient prendre acte que seulement 1% d'entre eux voient en lui le meilleur premier ministre — 5% préfèrent même Françoise David! — et que 75% voteraient Non.

mdavid@ledevoir.com



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'élu de Québec solidaire, Amir Khadir, accuse Pierre Karl Pélaudeau d'avoir perdu de vue les «intérêts de la nation du Québec» en cautionnant par son silence le recours à de l'évitement fiscal par des filiales de Québecor.

PACTE ÉLECTORAL

Québec solidaire repousse la main tendue du Parti québécois

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

L'élu solidaire Amir Khadir accuse Pierre Karl Pélaudeau d'avoir perdu de vue les «intérêts de la nation du Québec» en cautionnant par son silence le recours à de l'évitement fiscal par des filiales de Québecor. À ses yeux, l'ex-chef d'entreprise a commis un acte de «déloyauté» à l'égard du Québec. «Il a un grand problème, là», a déclaré le député de Mercier à la veille de la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale.

L'état-major de Québec solidaire n'accorde aucune crédibilité aux explications du chef du Parti québécois après la diffusion de reportages de *La Presse* et de Radio-Canada relatant l'ouverture de succursales de Québecor dans des «paradis fiscaux». «*Ses compagnies, lors de sa direction, ont voulu éviter de payer de l'impôt au Québec, ont créé des sociétés écrans au Delaware et ailleurs pour échapper à l'impôt, que moi et vous, nous nous faisons un devoir et un honneur de payer, d'accord? [...] Je n'achète aucune de ses explications*», a lancé M. Khadir lors d'une conférence de presse dans le foyer de l'hôtel du Parlement lundi après-midi.

Dans ce contexte, les solitaires repoussent la main tendue de la responsable de la convergence du mouvement indépendantiste, Véronique Hivon. «*C'est sûr que le meilleur choix dans un congrès à la chefferie, ce n'était pas M. Pélaudeau, hein? On s'entend là-dessus*», a ajouté M. Khadir.

Les solitaires refusent de s'asseoir avec le chef du PQ, Pierre Karl Pélaudeau, ou encore avec le leader parlementaire du PQ, Bernard Drainville, en vue de la naissance d'une «collaboration» qui pourrait à terme mener à la conclusion d'un «pacte électoral». Près de deux ans après la défaite électorale du PQ, les solitaires ne digèrent toujours pas le projet de

La rentrée parlementaire en quatre points

Les députés effectuent ce mardi leur retour à l'Assemblée nationale après deux mois de relâche parlementaire. Les partis d'opposition garderont à l'œil le gouvernement de Philippe Couillard dans plusieurs dossiers, dont ceux-ci : **Services de garde** Le nouveau ministre de la Famille, Sébastien Proulx, est aux prises avec la grogne des opposants à la modulation des tarifs de garde, qui se traduira par des revenus supplémentaires de 170 millions de dollars par année pour l'État, ainsi qu'aux coupes budgétaires de 120 millions de dollars. Le gouvernement poursuit l'objectif d'offrir «*les meilleurs services possible aux meilleurs coûts possible*», a expliqué M. Couillard lundi, au lendemain de manifestations de quelque 20 000 défenseurs des centres de la petite enfance.

Commissions scolaires En plus de réorgani-

ser la gouvernance du réseau scolaire, le nouveau ministre de l'Éducation, Pierre Moreau, est confronté à la vétusté des écoles québécoises, qui ont pâti d'une diminution de 40% du financement consacré à leur réfection.

Aide sociale Tout en réfléchissant à l'insertion du revenu minimum garanti au Québec, l'ancien-nouveau ministre de l'Emploi, François Blais, devra trouver une piste d'atterrissage au projet de loi 70 visant à obliger les quelque 17 000 personnes dites «*aptes à l'emploi*» demandant l'aide sociale pour la première fois chaque année à participer à une démarche d'insertion au travail.

Statut particulier Le ministre des Affaires municipales, Martin Coiteux, sentira vite l'impatience des villes de Montréal et de Québec qui réclament respectivement le statut de métropole et de capitale.

charte des valeurs québécoises, dont l'un des plus ardents défenseurs au sein du gouvernement Marois était M. Drainville.

QS rejette aussi le «*dogme du déficit zéro*» dans lequel le PQ est enfermé depuis 1998. «*Malheureusement, d'un point de vue des grandes idées, il y a des divergences importantes entre les partis souverainistes*», a résumé le président de QS, Andrés Fontecilla, rappelant qu'il n'a pas le mandat de négocier un rapprochement avec le PQ de la part des membres de QS. Cela dit, il y a un «*débat permanent*» sur des projets d'alliance entre QS et d'autres partis politiques indépendantistes dans les rangs solitaires, a-t-il fait remarquer.

En revanche, M. Fontecilla voit les «*véritables perspectives de dialogue*» avec d'autres

«*souverainistes et progressistes*» au sein de regroupements non partisans comme les Organisations unies pour l'indépendance (OUIQuébec) ou les Intellectuels pour la souveraineté (IPSO), avec lesquels QS entretient déjà un «*dialogue très fécond*».

Enfin, M. Fontecilla a exprimé de sérieuses réserves à l'égard du projet d'institut de recherche appliquée sur l'indépendance dans les cartons de M. Pélaudeau. «*En soi [...] c'est une bonne idée*», a-t-il fait valoir. Cependant, il se demande «*[à] qui appartient[dra] le groupe de recherche : au mouvement souverainiste, au PQ ou encore à Pierre Karl Pélaudeau, qui serait son «principal bailleur de fonds»?*»

Le Devoir

PROCÈS DU FAUBOURG CONTRECŒUR

La défense envisage de demander l'arrêt des procédures

L'avocate de Frank Zampino se plaint de retards indus dans la transmission de la preuve

JEANNE CORRIVEAU

Il faudra peut-être attendre deux semaines avant d'entendre les premiers témoins dans le procès du Faubourg Contrecœur qui débutait lundi. Plusieurs requêtes devront être débattues d'ici là, dont celle de l'un des accusés, Frank Zampino, ex-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, qui pourrait demander l'arrêt des procédures.

La journée de lundi a été consacrée à déterminer les dates pour la présentation des requêtes par la Couronne et par les avocats de la défense.

Des huit coaccusés impliqués dans ce dossier, seul Daniel Gauthier, ex-président de la firme Groupe Gauthier Biancamano Bolduc (devenue Plania en 2009), était présent.

Parmi les autres accusés figurent, outre Frank Zampino, Bernard Trépanier, ancien collecteur de fonds du parti de l'ex-maire Gerald Tremblay, et Paolo Catania, ancien président de Construction

F. Catania. Ils font face à des accusations de fraude, complot et abus de confiance en lien avec la vente à rabais d'un terrain appartenant à la Ville de Montréal, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à Construction F. Catania pour la réalisation d'un vaste projet immobilier baptisé le Faubourg Contrecœur. Les accusés sont soupçonnés d'avoir manœuvré frauduleusement pour favoriser Catania.

L'avocat de Daniel Gauthier, Jean-Claude Hébert, a indiqué au juge que son client devrait s'absenter vendredi puisqu'il l'avait inscrit au rôle pour une autre audience, mais il n'a pas voulu confirmer ses intentions.

Arrêt des procédures?

Le juge Yvan Poulin, qui préside le procès, a fait savoir que les deux prochaines semaines seraient consacrées aux débats sur les requêtes. Même si la Couronne et la défense convenaient que les accusés n'avaient pas à assister à ces débats, le juge a exigé leur présence dès mercredi matin.

Certaines requêtes de la défense

concernent la divulgation d'éléments de preuves. L'avocate de Frank Zampino, Isabel Schurman, s'est d'ailleurs plainte d'avoir reçu, au cours des dernières semaines, des preuves qui auraient pu être transmises à la défense bien plus tôt. «*Ce n'est vraiment pas équitable*», a-t-elle avancé, indiquant l'intention de son client de réclamer l'arrêt des procédures. Rappelons que cela fait maintenant près de quatre ans que des accusations ont été portées contre eux.

De son côté, la Couronne entend demander des amendements à certains chefs d'accusation afin de prolonger la période d'infraction jusqu'en octobre 2008, plutôt qu'en janvier 2007.

M^e Rock souhaitait que le juge

cède sa place, estimant qu'il pourrait manquer d'impartialité envers lui et son client. L'avocat avait fait l'objet d'une filature en 2008 par des policiers alors qu'Yvan Poulin était procureur de la Couronne dans l'opération antimafia Colisée.

À l'issue de l'audience, Daniel Rock a mentionné qu'il déposerait sa requête en appel mardi ou mercredi.

Les autres accusés dans cette affaire sont Martin D'Aoust, Pasquale Fedele, André Fortin et Pascal Patrice, tous des employés de Construction F. Catania au moment des faits reprochés. Martial Fillion, ex-directeur général de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui a réalisé la vente du terrain au nom de la Ville, faisait aussi partie des accusés, mais il est décédé en 2013.

Les audiences reprendront mercredi matin et le procès devrait durer trois mois. La Couronne a indiqué qu'elle envisageait d'appeler à la barre une cinquantaine de témoins civils.

Le Devoir

La situation du béluga du Saint-Laurent s'aggrave

ALEXANDRE SHIELDS

Les bélugas retrouvés morts en 2015 étaient surtout des nouveau-nés et des femelles ayant connu des complications mortelles au moment de la mise bas. Une situation qui compromet encore davantage la survie de cette espèce en voie de disparition. Pendant ce temps, le gouvernement fédéral n'a toujours pas désigné l'habitat essentiel du béluga. Une telle désignation, qui va de pair avec des mesures de protection, aurait dû être officialisée il y a plus de trois ans.

Les données produites par Pêches et Océans Canada confirment une tendance lourde pour ces cétacés résidents permanents du Saint-Laurent. Sur les 14 carcasses retrouvées en 2015, 6 étaient des nouveau-nés, tandis que trois femelles retrouvées étaient mortes à la suite de complications liées à la mise bas.

Les autopsies pratiquées par l'équipe du Dr Stéphane Lair, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, ont notamment permis de constater qu'une femelle retrouvée l'été dernier avait subi une rupture de l'utérus. Les autres étaient mortes avant, pendant ou après l'accouchement. C'est le cas d'une femelle retrouvée à la dérive, en juillet 2015, avec un bébé mort coincé dans sa fente génitale.

Quant aux jeunes bélugas, ils sont beaucoup plus nombreux que par le passé à être retrouvés morts. Entre le début des années 1980 et 2007, de 0 à 3 carcasses de veaux étaient repêchées chaque année. Ce chiffre a bondi à 8 en 2008. Selon ce qu'a précisé au *Devoir* le président du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins, Robert Michaud, les chercheurs ont aussi recueilli 8 jeunes bélugas morts en 2010, 16 en 2012, 5 en 2013 et 7 en 2014.

Pour une population qui se limite à environ 880 individus, les impacts sont sérieux. D'autant que, depuis que les bélugas bénéficient d'une protection officielle, leur population n'a jamais augmenté. Une population en santé aurait dû doubler. «*Chaque année qui s'ajoute à cette série noire est un peu catastrophique*», résume M. Michaud, qui étudie l'espèce depuis les années 1980.

Menaces multiples

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces mortalités élevées, qui risquent de contrecarrer tout rétablissement de l'espèce, de l'aveu même des chercheurs qui étudient les bélugas depuis plusieurs années.

Le dérangement dont sont victimes les bélugas dans leur habitat estival pourrait peser lourd dans la balance. Il faut savoir que les lieux fréquentés par les bélugas, et notamment les femelles et leurs jeunes, sont soumis à une circulation maritime intense. On peut penser à la navigation commerciale, mais aussi aux plaisanciers, de plus en plus nombreux en période estivale.

Toute cette circulation peut nuire aux animaux en les privant de l'environnement adéquat dont ils ont besoin pour leurs activités quotidiennes, mais aussi pour communiquer. «*Le bruit constitue une dégradation de l'habitat*», souligne d'ailleurs Robert Michaud.

Le problème, c'est que même si le béluga est inscrit sur la liste des espèces en péril, le gouvernement canadien tarde à désigner l'habitat essentiel de l'espèce. Cela aurait dû être fait en 2012. Il faut savoir que si l'habitat essentiel était officiellement désigné, le gouvernement aurait l'obligation de le protéger, et donc d'évaluer les projets susceptibles de nuire aux bélugas.

Outre la menace que représente le dérangement continu des animaux, le recul des glaces dans le golfe pourrait aussi nuire aux femelles gestantes durant les mois qui précèdent la naissance de leurs veaux. Un phénomène qui pourrait d'ailleurs bien prendre de plus en plus d'importance en raison des bouleversements climatiques.

Les chercheurs mettent aussi en lumière la nécessité de mieux comprendre les impacts d'une diminution des stocks de harengs, une proie pour les bélugas, mais aussi de l'accumulation de certains agents contaminants dans les animaux.

Le Devoir



Les jeunes bélugas sont beaucoup plus nombreux que par le passé à être retrouvés morts.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Il y a une « forte présence de cyanobactéries » dans le lac, selon une étude réalisée à l'été 2013 par l'APEL.

POLLUTION

Le lac Beauport inquiète aussi

ISABELLE PORTER
à Québec

Les efforts de la municipalité de Lac-Beauport pour protéger le lac ces dernières années n'ont pas suffi, selon une étude. Même si sa dégradation est moins dramatique que celle du lac Saint-Charles, on y trouve quand même davantage de cyanobactéries.

Il y a une « forte présence de cyanobactéries », selon une étude réalisée à l'été 2013 par l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL).

Ces algues bleu-vert sont plus nombreuses dans le lac Beauport que dans le lac Saint-Charles, mais sont moins visibles à cause du brassage causé par la circulation des dizaines de bateaux qui l'arpentent l'été, selon la directrice de l'APEL, Mélanie Deslongchamps. Les bateaux à moteur ne sont pas permis sur le lac Saint-Charles.

Selon M^{me} Deslongchamps, la contamination découle en bonne partie des apports en phosphate et en azote en provenance des fosses septiques, mais aussi des engrais que les riverains utilisent sur leurs terrains. Presque la totalité des résidences autour de ce lac n'est pas reliée à un réseau d'égout, mais dépend de fosses septiques privées.

«*Il y a déjà eu un plan pour raccorder toutes les maisons autour du lac à l'égout il y a une dizaine d'années, mais ça n'a jamais été fait*», note M^{me} Deslongchamps. Elle souligne que l'étude de l'APEL est une première étape et

qu'il faudrait étudier davantage les cyanobactéries et documenter les concentrations en phosphore et en azote sur le plan d'eau.

Les auteurs de l'étude ne s'intéressent pas à l'impact du lac sur la prise d'eau de Québec mais sur sa santé propre. «*La croissance des herbiers pourrait devenir problématique, entre autres pour les activités aquatiques, si elle devenait trop importante*», peut-on lire. «*Elle pourrait certainement représenter une contrainte pour les activités motorisées et la baignade.*»

La Ville a déjà fait des efforts

L'étude en question a été résumée lors du comité plénier de la semaine dernière devant les élus de la Ville de Québec, mais elle est passée sous le radar probablement en raison des nombreux autres enjeux soulevés alors.

Le même jour, un conseiller municipal de Lac-Beauport, Marc Bertrand, avait déclaré au *Devoir* que sa ville était un exemple en matière de vigilance environnementale.

«*Ça fait dix ans que les gens ici, on se force à mettre ça clean*», a-t-il dit. Il cite l'exemple de la nouvelle réglementation adoptée sur l'usage des engrais à base de phosphate et le service municipal de vidange des fosses septiques. «*Les normes sur les fosses septiques sont déjà très sévères*», a-t-il souligné.

Il plaide dès lors que le maire Régis Labeaume n'avait aucune leçon à donner à la municipalité de Lac-Beauport. Au-delà de la santé du lac lui-même, le débat des dernières semaines a davantage porté sur la

contribution du lac Beauport à la pollution de la prise d'eau de Québec.

Dans un nouveau communiqué publié lundi, M. Bertrand et trois collègues avancent que personne n'a prouvé que les fosses septiques situées autour du lac Beauport contribuaient à la pollution de la prise d'eau de la Ville de Québec. Ils reprochent en outre à Régis Labeaume d'user de son rôle de président de la Communauté urbaine pour «*usurper leur autonomie municipale*» et demandent au gouvernement du Québec «*de se manifester*».

La mairesse de Lac-Beauport, Louise Brunet, est minoritaire au conseil municipal et fait face depuis le début à de l'opposition de la part de M. Bertrand et de ses collègues. La semaine dernière, elle a laissé entendre que M. Bertrand n'avait pas toute l'information dans ce dossier et qu'elle comptait diffuser «*des rapports*» sur le site Internet de la Ville au cours des prochains mois.

Ces documents vont «*aider les gens à comprendre et donner des solutions de recharge aux fertilisants et tout ça pour l'entretien des pelouses*», a-t-elle souligné.

Selon l'étude de l'APEL, malgré les efforts des dernières années, la grande majorité des aménagements sur les rives du lac Beauport demeurent inadéquats et contribuent à aggraver l'érosion tout en favorisant le réchauffement du plan d'eau. De plus, la norme de 10 à 15 mètres de bandes végétalisées ne serait pas respectée partout, précise M^{me} Deslongchamps.

Le Devoir

VÉLO SOUS ZÉRO

La fêria du vélo hivernal de retour pour une 3^e année

FLORENCE SARA G. FERRARIS

L'an dernier, ils étaient environ 500 cyclistes de tout acabit à enfourcher leur vélo malgré le froid intense. Cette année, Vélo Québec espère attirer 1000 adeptes du vélo le 14 février dans le cadre du troisième Vélo sous zéro.

Lancé par l'association cycliste en 2014 à l'occasion des 30 ans du bien connu Tour de l'île, son pendant hivernal, qui s'étire sur un peu plus d'une quinzaine de kilomètres, se veut une occasion de démystifier la pratique et de la rendre, par la même occasion, plus accessible. «*À Montréal, même si l'engouement pour le vélo quatre saisons est de plus en plus visible depuis quelques années, beaucoup de gens pensent encore que c'est une sorte de sport extrême et que c'est dangereux*, soutient Magali Bebronne, agente de liaison pour les transports actifs chez Vélo Québec. *Avec cet événement [gratuit], nous espérons donc aller au-delà de notre communauté "habituelle". Pour certains, ce sera l'occasion de tenter l'expérience de façon encadrée, c'est une chance d'essayer dans un cadre sécuritaire et ludique.*» Déjà, l'an dernier, quelques familles s'étaient prêtées au jeu, emmitouflant leur progéniture pour l'occasion.

Petite nouveauté cette année, l'événement qui se déroulait jusqu'à présent sur le territoire des arrondissements du Plateau et de Rosemont — fiefs du vélo hivernal montréalais — se transposera dans les rues du centre-ville et du Sud-Ouest, poussant la promenade jusqu'aux rives du canal Lachine. «*Ça nous permettra de nous faire voir dans un autre secteur de la ville et de montrer, en même temps, qu'il existe des différences significatives entre les différents quartiers*», explique celle qui fait elle-même du vélo 365 jours par année depuis environ cinq ans. D'autant que le trajet emprunte autant des voies cyclables en site propre — comme la piste cyclable du boulevard De Maisonneuve — que des rues dépourvues de toutes installations, comme les rues de la Montagne ou Notre-Dame.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Petite nouveauté cette année, Vélo sous zéro se transporte dans les rues du centre-ville de Montréal et du Sud-Ouest, poussant la promenade jusqu'aux rives du canal Lachine.

Malgré cela, et contrairement à son grand frère estival, Vélo sous zéro n'est pas encadré par les policiers, et le parcours n'est pas isolé de la circulation automobile habituelle. Le cortège cycliste aura donc l'obligation — comme à tout moment de l'année — de se plier au Code de la sécurité routière. «*Ce n'est pas plus mal, estime Magali Bebronne. C'est même bien compte tenu de la réalité quotidienne des cyclistes d'hiver qui côtoient les voitures tous les jours.*» Parfois même encore plus que l'été, puisque le réseau cyclable demeure, malgré les améliorations des dernières années, considérablement plus petit durant la saison froide.

Le Devoir

Congrès hivernal

Montréal a été choisie pour accueillir la cinquième édition du Winter Cycling Congress, le congrès international sur le vélo d'hiver, en février 2017. Cette année, l'événement s'est tenu à Minneapolis-Saint Paul, dans le nord des États-Unis. L'événement qui réunit utilisateurs, chercheurs, professionnels et décideurs est l'occasion pour les amoureux du vélo d'hiver de réfléchir aux manières de faire et d'envisager les meilleures pratiques à mettre en place pour faciliter la vie des cyclistes quatre saisons.

ACTUALITÉS



Le premier ministre Justin Trudeau, entouré du ministre de la Défense nationale, Harjit Sajjan, de la ministre du Développement international et de la Francophonie, Marie-Claude Bibeau, et du ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a dévoilé lundi en conférence de presse à Ottawa son plan pour lutter contre le groupe État islamique, évoquant une mission «digne de nos forces armées et digne du Canada».

Le Canada retire ses avions de Syrie... mais gonfle ses troupes

Le gouvernement de Justin Trudeau consacrera 1,1 milliard de dollars sur trois ans à son plan d'aide humanitaire

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

C'est parce qu'il a en tête l'effet déstabilisant qu'ont eu les bombardements occidentaux sur l'Irak en 2003 et sur la Libye en 2011 que Justin Trudeau veut rapatrier les avions canadiens déployés en Irak et en Syrie. Selon le premier ministre, il faut penser à la stabilité à long terme de la région, ce à quoi l'aide humanitaire canadienne contribuera davantage que des bombes. Cette réorientation de la mission implique cependant que le Canada aura désormais beaucoup plus de soldats sur le terrain qu'avant.

«L'expérience en Irak, l'expérience en Libye, les expériences dans des endroits semblables pendant les dernières années, y compris nos efforts et nos accomplissements en Afghanistan, soulignent le fait que la meilleure façon de promouvoir une stabilité à long terme dans la région, c'est d'aider les gens locaux à combattre contre les terroristes et à regagner leurs terres et leur pays», a lancé M. Trudeau au cours d'une conférence de presse lundi.

D'ici deux semaines, les six avions CF-18 qui participaient aux bombardements en Irak et en Syrie reviendront au pays. Toutefois, les deux avions de surveillance Aurora et l'avion de ravitaillement en vol Polaris resteront sur place. N'est-ce pas hypocrite de retirer nos avions tout en continuant d'aider ceux des autres pays?

«Les avions de ravitaillement et de surveillance m'ont été mentionnés à plusieurs reprises comme étant extrêmement importants pour nos alliés. Nous voulons être de bons partenaires de la coalition», a répondu M. Trudeau.

Situation de combat

Les troupes canadiennes déployées dans la région seront plus nombreuses qu'avant: de 650, le nombre de militaires passera à 830, et ce, malgré le retour au pays des quelque 300 soldats assignés aux six CF-18. Cela s'explique, d'une part, parce qu'Ottawa triple, à

Les Canadiens sont divisés

La décision du gouvernement Trudeau de mettre un terme à la participation canadienne aux frappes aériennes contre le groupe État islamique divise la population. Selon un sondage Léger réalisé pour *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*, 46% des répondants se disent d'accord avec la position d'Ottawa, alors que 37% y sont opposés. Les sympathisants libéraux (62%), néodémocrates (50%) et verts (67%)

sont les plus en faveur, alors que les bloquistes (57%) et les conservateurs (69%) sont contre la position du gouvernement. Le sondage a été réalisé en ligne entre le 1^{er} et le 4 février (donc avant l'annonce de lundi) auprès de 1524 Canadiens. Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1% dans 19 cas sur 20.

Guillaume Bourgault-Côté

210, le nombre de militaires affectés à la formation des troupes locales et, d'autre part, parce qu'il augmente d'environ 300 le nombre de soldats en poste dans la région, y compris en Jordanie et au Liban, dans diverses fonctions.

«Nous allons augmenter de manière significative les ressources affectées au renseignement à la fois dans le nord de l'Irak et partout dans le théâtre des opérations», a expliqué le ministre de la Défense nationale, Harjit Sajjan.

La mission de ces 210 formateurs militaires ne sera pas de tout repos. Si le premier ministre assure qu'il «ne s'agit pas d'une mission de combat», les discours tout en subtilités du chef d'état-major permet de conclure le contraire. «Je soupçonne qu'il y aura des combats», a reconnu Jonathan Vance en évoquant l'hypothèse que les troupes locales accompagnées d'entraîneurs canadiens soient attaquées et appelées à se défendre. «J'estime que ce n'est pas une mission de combat puisque nous ne sommes pas le combattant principal. Nous sommes en soutien à ceux qui le sont. Nous serons à proximité des dangers auxquels ils sont exposés.»

En janvier 2015, le gouvernement conservateur s'était retrouvé dans l'embarras justement parce qu'on avait appris que des soldats canadiens avaient essayé des tirs ennemis en s'approchant de la ligne de front. En décembre, ils se sont retrouvés au cœur d'un échange de tirs au sol ayant duré près de 17 heures.

«Il est vrai que nous allons courir des risques accrus», a

reconnu le chef d'état-major. Et là est toute l'ironie de la situation, selon David Perry, analyste militaire à l'Institut canadien des affaires mondiales. «La partie la plus risquée de la mission était celle se déroulant au sol en Irak [la formation] et c'est celle qui est la plus élargie.» En outre, le Canada continuera d'identifier des cibles à attaquer, a reconnu le chef d'état-major Vance.

Ottawa allouera 306 millions de dollars supplémentaires à cette mission militaire au cours de la prochaine année. Pour l'instant, la mission est prolongée jusqu'en mars 2017, mais le premier ministre a indiqué que l'intention était qu'elle dure une année de plus.

Plus d'humanitaire... et de critiques

L'autre volet important de la contribution canadienne annoncée lundi concerne l'aide humanitaire dans les régions concernées. Au total, Ottawa consacrera 1,1 milliard de dollars en trois ans à ce volet humanitaire, dont seulement 130 millions étaient déjà budgétés par le gouvernement précédent. Une partie de cette aide (840 millions de dollars) servira à répondre aux besoins de base des personnes touchées par le conflit (vivres, abris, eau, etc.) tandis que le reste visera à consolider la capacité des gouvernements locaux à offrir des services sociaux de base (éducation, santé, etc.)

La chef par intérim du Parti conservateur n'a pas mâché ses

mots pour condamner la décision du gouvernement libéral. Rona Ambrose estime qu'en retirant ses avions de combat, le Canada envoie le message que cette guerre «n'est pas notre guerre». Or, déplore-t-elle, quand «nos amis sont attaqués», quand «les droits de la personne sont bafoués», «c'est notre guerre». M^{me} Ambrose a qualifié le conflit dans la région de «guerre juste» à laquelle le Canada se doit de participer.

Justin Trudeau avait, de manière préventive, contrecarré cet argument en matinée. «Il y a ceux qui croient que nous devrions adopter une rhétorique enflammée en parlant de l'État islamique.» Or, a-t-il ajouté, «nous croyons que nous devrions éviter de faire précisément ce que notre ennemi souhaite que l'on fasse. [...] L'ennemi mortel de la barbarie n'est pas la haine, c'est la raison. Les gens qui sont terrorisés par l'EI tous les jours n'ont pas besoin de notre vengeance. Ils ont besoin de notre aide.»

Le NPD a applaudi à l'augmentation de l'aide humanitaire, mais il a reproché au gouvernement par communiqué «d'ancrer plus profondément les Forces canadiennes en Irak dans une mission de combat militaire sans durée prédéterminée». L'ambassadeur américain à Ottawa a pour sa part diffusé une déclaration dans laquelle il se dit «heureux» de la contribution canadienne. «Le Canada demeure un partenaire essentiel dans la mission contre Daesh.»

Le Devoir

FEMMES AUTOCHTONES

La ministre Bennett dit avoir entendu la colère des familles

STEVE LAMBERT

Winnipeg — La ministre des Affaires autochtones, Carolyn Bennett, a rencontré les familles de femmes autochtones disparues ou assassinées, lundi, à Winnipeg, et dit avoir perçu un ton différent par rapport aux rencontres dans les autres villes.

«Aujourd'hui [lundi], nous avons entendu plusieurs choses un peu différentes des autres endroits. Ici, à Winnipeg, il semble y avoir une énorme colère et du cynisme», a-t-elle déclaré en milieu de journée, avant que les entretiens ne se poursuivent.

M^{me} Bennett a affirmé que les gens se méfiaient de la police et du gouvernement, et qu'ils demeuraient sceptiques sur les retombées de la prochaine enquête publique sur les femmes autochtones disparues ou assassinées.

La ministre parcourt le pays pour rencontrer les familles de victimes et d'autres intervenants afin de déterminer les paramètres de l'enquête, qui devrait être lancée d'ici l'été.

M^{me} Bennett a décrit la capitale du Manitoba comme le «point de départ» de la sensibilisation des Canadiens au sort des femmes autochtones. Elle a cité les histoires tragiques de Tina Fontaine, 15 ans, dont le corps a été retrouvé dans la rivière Rouge en 2014, et de l'attaque presque mortelle contre une adolescente de 16 ans qui s'est fait battre alors qu'elle marchait le long de la rivière Assiniboine.

La ministre s'est entretenue avec environ 170 personnes dans un lieu clos et fermé aux médias.

Willie Starr, dont la sœur Jennifer Catchway a disparu en 2008, a témoigné qu'il y avait beaucoup de tension dans la salle. «Il y a beaucoup de douleur et des blessures que les gens transportent depuis des dizaines d'années, dans certains cas», a-t-il ajouté.

Lui et sa famille avaient tenté de signaler immédiatement la disparition de sa jeune sœur âgée de 18 ans, mais la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ne les avait pas pris au sérieux, selon lui. «Ils nous ont dit qu'elle était partie s'enivrer, qu'elle reviendrait dans une semaine... et c'est un moment crucial pour enquêter sur une affaire», a-t-il expliqué.

M. Starr souhaite que l'enquête se penche sur la façon dont les policiers traitent les signalements de disparition, et sur le soutien qui est fourni aux familles pendant ce temps.

Il espère que cet exercice permettra aux autres Canadiens de mieux comprendre les problèmes auxquels font face les membres des Premières Nations, dont la pauvreté et le racisme.

M^{me} Bennett a confirmé qu'on l'avait interpellée sur ce type d'enjeux, tels que les stéréotypes des Autochtones dans les médias.

La ministre a expliqué que le gouvernement devrait trouver un équilibre sur le mandat, qui se doit d'être clair et ciblé sur les enjeux clés, tout en étant assez large pour aborder les inquiétudes de tous. «Nous devons travailler à trouver le bon équilibre entre être trop large et être trop précis», a-t-elle précisé.

La Presse canadienne



ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

« Nous avons entendu plusieurs choses un peu différentes des autres endroits. Ici, à Winnipeg, il semble y avoir une énorme colère et du cynisme. »

La ministre des Affaires autochtones Carolyn Bennett

CAMPES D'ÉTÉ

3 JOURS
129\$

6 JOURS
224\$
à
269\$
tx incl.

Excursion · Explorateur · Aquatique · Immersion anglaise

819 376-5439 · www.villaducarmel.ca

Pour annoncer, communiquez avec Evelynne De Varennes au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com

La FAE va rencontrer le gouvernement

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), dont les membres n'ont toujours pas de convention collective, a accepté de rencontrer la partie patronale ce mardi afin de recevoir une nouvelle proposition globale. «À

la suite des récents propos du premier ministre Couillard, qui a annoncé la fin de la période de rigueur budgétaire et le retour des investissements en éducation, la FAE espère que cette rencontre témoignera d'un réel désir de répondre aux besoins des profs, des élèves, et de l'école publique», a indiqué le syndicat, qui représente le tiers du personnel enseignant au Québec.

Le Devoir



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ACTUALITÉS

Obama veut débloquer 1,8 milliard pour lutter contre Zika

JÉRÔME CARTILLIER
à Washington

Le président des États-Unis, Barack Obama, a affiché lundi sa volonté de passer à la vitesse supérieure au sujet du virus Zika, à l'origine d'une vaste épidémie en Amérique latine, tout en appelant à éviter la panique.

La Maison-Blanche va demander au Congrès de débloquer 1,8 milliard de dollars de financement d'urgence pour la prévention et la recherche, sur les tests, mais aussi de possibles vaccins.

« C'est quelque chose que nous devons prendre au sérieux », a souligné M. Obama dans un entretien diffusé sur CBS, en appelant toutefois à se garder de tout affolement face à cette maladie soupçonnée de provoquer des malformations cérébrales chez les fœtus.

« La bonne nouvelle est que ce n'est pas comme Ebola, les gens ne meurent pas du Zika », a-t-il rappelé. « Nombre de personnes l'attrapent et ne savent pas qu'elles l'ont. »

L'agence européenne du médicament EMA a de son côté annoncé au même moment la constitution d'un groupe d'experts destiné à accélérer la mise en place de traitements ou de vaccins

contre le virus. Cette épidémie a été qualifiée d'« urgence de santé publique de portée internationale » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au Brésil, pays le plus touché au monde, Rio de Janeiro se préparait lundi à sa seconde nuit de défilés sur le sambodrome, aspergé d'insecticide pour ne pas laisser le virus Zika jouer les trouble-fête.

L'essentiel des cas d'infection par le virus aux États-Unis concerne des gens qui ont voyagé dans les zones infestées par les moustiques vecteurs de la maladie. Néanmoins, les autorités américaines ont confirmé un cas de transmission du virus par voie sexuelle.

Les fonds doivent servir à mieux préparer le pays à l'impact de la maladie qui se répand extrêmement rapidement en Amérique du sud et centrale mais aussi à Porto Rico, territoire américain.

Le gouverneur de Porto Rico, Alejandro Garcia Padilla, a décrété vendredi l'état d'urgence sanitaire dans cette île des Caraïbes où vingt-deux personnes ont été infectées, dont une femme enceinte. Ana Rius, secrétaire à la Santé, qui avait déjà conseillé aux femmes le mois dernier d'éviter de tomber enceintes, a



« La bonne nouvelle est que ce n'est pas comme Ebola, les gens ne meurent pas du Zika », a dit le président américain Barack Obama, lundi.

aussi annoncé qu'une période de quarantaine avait été établie pour les dons du sang.

Craintes pour le printemps

Les autorités sanitaires américaines craignent particulièrement qu'avec l'arrivée du printemps et de l'été, les moustiques porteurs du Zika n'atteignent les États méridionaux des États-Unis.

« Nous ne pensons pas qu'il y aura une épidémie explosive en raison de l'histoire que nous avons sur le virus de la dengue ou du chikungunya », a cependant souligné le Dr Anthony Fauci, directeur de l'Institut américain des allergies et maladies infectieuses (NIAID).

MANDEL NGAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Si la somme proposée par la Maison-Blanche est votée par le Congrès, l'essentiel des fonds (1,48 milliard) iront au ministère de la Santé. L'une des priorités assignées aux Centres de contrôle et de prévention des maladies sera d'augmenter les infrastructures permettant de mener à bien les tests.

« Il y a encore beaucoup de choses que nous ne connaissons pas sur le virus Zika », a souligné l'exécutif américain. « La bonne nouvelle est que nous avons déjà développé avec succès des vaccins contre des flavivirus tels que la fièvre jaune ou la dengue », a souligné le Dr Fauci, tout en réaffirmant qu'un vaccin anti-Zika ne serait pas disponible à grande échelle avant plusieurs années. Quelque 335 millions de dollars seront par ailleurs accordés à l'Agence américaine pour le développement international (USAID) pour aider les pays les plus touchés à lutter contre la transmission du virus et à renforcer la formation dans le secteur de la santé avec un accent particulier mis sur les femmes enceintes. L'agence obtiendrait aussi plus de flexibilité pour utiliser les fonds initialement consacrés à la lutte contre Ebola qui n'ont pas été employés. Barack Obama cite régulièrement la lutte contre Ebola comme un exemple de leadership américain. Fin 2014, depuis la Maison-Blanche ou à la tribune de l'ONU, il avait lancé un appel à la mobilisation internationale face à l'épidémie qui ravageait alors le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-279-43

OBJET DU PROJET ET DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 1er février 2016, le conseil d'arrondissement a adopté, lors de la séance tenue le 1er février 2016, le second projet de Règlement 01-279-43 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) - Dispositions visant l'aménagement de cafés-terrasses sur le domaine public » (CA16 26 0050).

L'objet du présent projet de Règlement vise à modifier le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) afin de préciser les secteurs dans lesquels l'aménagement d'un café-terrasse sur le domaine public peut être autorisé, de même qu'à préciser les situations dans lesquelles un tel café-terrasse peut être aménagé dans le contexte d'un terrain de coin adjacent au prolongement d'une voie publique ou est autorisée, comme catégorie d'usage principale, une catégorie de la famille habitation.

Ce second projet contient des dispositions s'appliquant dans des zones particulières du territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, lesquelles dispositions peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une copie du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

DESCRIPTION DES DISPOSITIONS ET DES ZONES CONCERNÉES

L'article 1 du projet de règlement est susceptible à l'approbation de certaines personnes habiles à voter puisqu'il s'agit d'une disposition relative à un usage. En effet, cet article précise que l'aménagement d'un café-terrasse en plein-air est autorisé s'il est rattaché à un restaurant ou à un débit de boissons alcooliques situé dans un secteur où est autorisée la catégorie de la famille commerce.

Les zones visées par le règlement touchent l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. La liste des zones visées et des zones contiguës à celles-ci, ainsi qu'un plan illustrant ces zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

Cette disposition est réputée s'appliquer particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide.

CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau d'arrondissement dans les huit jours suivant le présent avis, soit au plus tard le 17 février 2016 à 16 h 30, à l'adresse suivante :
Secrétaire de l'arrondissement
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

PERSONNES INTÉRESSÉES

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande et les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

ABSENCE DE DEMANDE

En l'absence de demande valide provenant d'une ou de plusieurs zones, les dispositions du second projet pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de Règlement numéro 01-279-43 est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, du lundi au vendredi de 9 h à 16h30 h. Le présent avis est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/rpp, en cliquant sur « Nos avis publics ».

Fait à Montréal, ce 9 février 2016

M^{re} Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Appel d'offres public

Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, Montréal, pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 2016-009

Aménagement des aires de jeux et d'un chemin de service au parc Honoré-Mercier

Date d'ouverture : Jeudi, le 25 février 2016 à 14 h.

Renseignements : Monsieur Pierre Bilodeau, architecte paysagiste au 514 872-5415.

Cautionnements :

Chaque soumission doit être présentée avec un cautionnement de soumission représentant une somme de 10% du montant soumissionné, émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'autorité des marchés financiers, conformément au cahier des charges, et accompagné d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances de fournir le cautionnement d'exécution des travaux égal à 50 % et de paiement des matériaux, des sous-contrats et de la main d'œuvre égal à 50 % du coût de la soumission.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Documents :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 9 février 2016.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6800, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la mairie de l'arrondissement situé au 6854, rue Sherbrooke Est, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 9^e JOUR DE FÉVRIER 2016.

Monsieur Magella Rioux
Secrétaire d'arrondissement

AVIS D'AUDITION AU TRIBUNAL SUR LA REQUÊTE EN RECONNAISSANCE DE LA PROPOSITION CONCORDATAIRE ÉTRANGÈRE DE LBI HF.

Le 22 février 2016, une audience sera tenue devant la cour Supérieure du district judiciaire de Montréal, salle 16.12, à 9h00, au Palais de justice situé au 1 Rue Notre Dame Est, afin de se prononcer sur l'application pour reconnaissance d'une proposition concordataire étrangère présentée par LBI HF (anciennement dénommée Landsbanki Islands hf). Quiconque souhaiterait obtenir des informations ou formuler un commentaire peut communiquer avec Me Robert Korne ou Me Frank Schlesinger, avocats chez Spiegel Sohrmer Inc., situé au 1255 rue Peel, bureau 1000, Montréal (Québec) H3B 2T9, (514) 875-2100.

Le Children est là pour la vie



(514) 934-4846

www.fondationpourenfants.com

LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h à la date ci-dessous, au comptoir Accès Ville-Marie situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage, Montréal H2L 4L8, pour :

Appel d'offres : VMP-16-006 - Travaux de réfection routière sur différentes rues du Vieux-Montréal

Date d'ouverture : 24 février 2016

Dépôt de garantie : 10 % de cautionnement.

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 9 février 2016 par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en communiquant avec des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6800, ou en consultant le site internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Renseignements : Domenico Zambito - dzambito@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés à cette fin par l'arrondissement de Ville-Marie et placée dans une enveloppe cachetée portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement de Ville-Marie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation envers les ou les soumissionnaires.

Montréal, le 9 février 2016

Le Secrétaire d'arrondissement
M^{re} Domenico Zambito

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
114 989-0282
www.portage.ca

PORTAGE
Four services de soutien

RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE

L'Académie française met les points sur les î

Alors que les contrevertés «réforme de l'orthographe» n'en finissent plus, l'Académie française a tenu à apporter quelques éclaircissements.

Montrée du doigt depuis quelques jours par des Français mécontents de la graphie «ognon» et autre «nénufar» (qui ne sont en rien obligatoires, rappelons-le), l'institution a précisé dans un communiqué qu'«elle n'est pas à l'origine» de ces changements. C'est le Conseil supérieur de la langue française qui l'est, dont le texte a été publié dans le Journal officiel du 6 décembre 1990. L'Académie française avait eu connaissance des «idées directrices du projet» en amont et en avait «approuvé l'inspiration et le principe».

Après moult débats, elle avait, en 1991, «assorti son approbation d'une invitation à la mesure et à la prudence dans la mise en œuvre des mesures préconisées, mettant en garde contre toute imposition impérieuse des recommandations». Nulle question, donc, de forcer qui que ce soit à écrire quoi

que ce soit. Au contraire, l'Académie se dit «hostile à toute réforme visant à modifier arbitrairement l'usage» et préfère «des ajustements appelés par les évolutions de la langue».

Et l'Académie de dénoncer l'emploi du terme «réforme» quand il ne s'agit que de «rectifications» orthographiques, qui «ne consistent en aucune manière à simplifier des graphies résultant d'une évolution étymologique ou phonétique, mais visent à mettre fin à une anomalie, à une incohérence, ou, simplement, à une hésitation».

Dans son Dictionnaire, dont la neuvième édition est «en cours de publication», l'Académie utilise comme entrée principale la graphie actuelle des mots. Puis précise, quand c'est le cas, qu'une graphie rectifiée, celle proposée par le Conseil supérieur de la langue française, existe également. Seul le temps permet ensuite de dire si la nouvelle graphie est réellement usitée, et donc si elle mérite de rester dans le Dictionnaire. L'usage étant le «législateur suprême».

Libération

CANCER DU POU MON

Les anciens fumeurs restent plus à risque 15 ans plus tard

Les anciens fumeurs demeurent plus à risque de souffrir d'un cancer du poumon 15 ans et plus après avoir grillé leur dernière cigarette, selon une étude américaine publiée récemment par le Journal of Thoracic Oncology.

L'auteur de l'étude, la docteur Ping Yang, du Centre de cancérologie de la clinique Mayo, recommande que les tests de dépistage soient élargis au-delà des règles actuelles, qui les recommandent pour les fumeurs ou les anciens fumeurs qui ont éteint depuis 15 ans ou moins.

L'étude réalisée par la docteur Yang et ses collègues a déterminé que les sujets qui ont cessé de fumer depuis 15 à 30 ans représentent le plus important pourcentage de patients ayant souffert d'un cancer du poumon mais n'ayant pas profité d'un test de dépistage.

L'incidence de cancer du poumon au sein de ce sous-groupe était plus élevée qu'au sein d'autres sous-groupes, a-t-elle précisé.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Elle a ajouté qu'il est faux de croire que l'incidence de cancer du poumon après autant d'années sans fumer sera si faible qu'elle sera à peine mesurable, et qu'il faudrait donc porter attention aux fumeurs qui ont éteint depuis 15 ans et plus.

La docteur Yang estime qu'il est important de revoir les critères de dépistage au fur et à mesure que chute le taux de tabagisme au sein de la population.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe
- Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 15-14814

Réfection de chaussée par remplissage mécanisé de nids-de-poule

L'ouverture des soumissions prévue pour le 10 février 2016 est reportée au 17 février 2016 à 14 h dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 9 février 2016

Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

ACTUALITÉS



Les porte-parole péquistes en matière de condition féminine et de protection de la jeunesse, Carole Poirier et Jean-François Lisée

Les libéraux accusés de négliger la lutte contre l'exploitation sexuelle

Selon le PQ, le gouvernement a un plan, mais il ne le met pas en action

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Alors qu'une cinquième adolescente fréquentant le Centre jeunesse de Laval a été portée disparue lundi, le Parti québécois (PQ) a accusé le gouvernement Couillard de faire preuve de négligence dans le dossier de l'exploitation sexuelle.

De l'avis des porte-parole péquistes en matière de condition féminine et de protection de la jeunesse, Carole Poirier et Jean-François Lisée, non seulement le gouvernement libéral n'a « rien fait » pour lutter contre l'exploitation sexuelle, mais il a ignoré les moyens de lutte contre la traite des femmes qui étaient à sa disposition.

« Ce qu'on reproche au gouvernement libéral, c'est d'avoir cassé un élan. [...] On était prêts à agir en 2014, et le gouvernement Couillard n'a pas agi », a déclaré Jean-François Lisée dans une conférence de presse.

Peu de temps après, la police de Laval a médiatisé une nouvelle disparition : celle de Vanessa Ticas, 17 ans, qui devait rentrer au Centre jeunesse de Laval en fin d'après-midi dimanche. La jeune femme, qui n'en est pas à sa première fugue, est la cinquième à disparaître de l'établissement lavallois en un peu plus

d'une semaine. Ses quatre consœurs ont été retrouvées saines et sauvées.

Du laxisme

Selon le PQ, les jeunes femmes comme Vanessa Ticas sont en partie victimes du laxisme du gouvernement actuel en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle.

Un rapport découlant des travaux d'un comité interministériel mis sur pied par le gouvernement péquiste — et auquel avaient participé 260 groupes, dont le Service de police de Montréal (SPVM) — attendait le gouvernement libéral à son arrivée au pouvoir. Mais ce dernier l'a tabletté, ont reproché les députés péquistes. « C'est un rapport dans lequel des pistes de solution sont indiquées. [...] Nous le demandons immédiatement », a exigé Carole Poirier. « On a perdu deux ans », a ajouté M. Lisée.

Ce dernier a ensuite dénoncé le refus, par le gouvernement Couillard, de créer l'escouade policière mixte qu'avait demandée en juin 2014 l'ex-directeur du SPVM, Marc Parent. Le plan prévoyait la création d'une équipe de lutte contre l'exploitation sexuelle composée de policiers de Longueuil, de Laval et de Montréal, de même que la mise sur pied d'un Centre intégré pour les victimes et un

soutien supplémentaire à l'équipe de soutien aux urgences psychosociales.

La demande a été refusée « pour des raisons strictement budgétaires », a regretté M. Lisée.

Trois leviers d'action

Sa collègue et lui ont aussi déploré les coupes de 20 millions de dollars imposées aux centres jeunesse du Québec en 2014-2015.

« Ce qu'il [le gouvernement] fait, c'est désinvestir sur les trois leviers d'action contre la prostitution juvénile, c'est-à-dire : couper dans les centres jeunesse, couper face aux demandes de la police et couper dans les organismes qui luttent sur le terrain contre les gangs de rue et pour venir en aide aux jeunes filles qui sont prises dans les filets de ces groupes », a pesté Jean-François Lisée.

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a rencontré le SPVM et le Service de police de Laval pour discuter des cas récents de fugues d'adolescentes qui seraient sous l'emprise de proxénètes.

Ni le SPVM ni le ministre n'ont souhaité commenter le dossier dans l'immédiat. M. Coiteux devrait cependant répondre aux questions à ce sujet mardi, a fait savoir son attachée de presse.

Le Devoir

PROCÈS

Ghomeshi aurait « étouffé » la troisième plaignante

DIANA MEHTA

à Toronto

La troisième plaignante à témoigner dans le cadre du procès de Jian Ghomeshi pour agression sexuelle a révélé, lundi, qu'elle avait rencontré l'ancien animateur vedette de la radio de CBC à un festival de danse de Toronto au début des années 2000.

La femme, dont l'identité ne peut être dévoilée, a précisé qu'elle avait déjà été présentée rapidement à Ghomeshi, mais qu'elle avait réellement fait sa connaissance au festival. Elle a raconté qu'il s'était approché d'elle par derrière, avait passé ses bras autour de ses épaules et, à quelqu'un qui lui demandait comment ils s'étaient rencontrés, avait répondu qu'ils étaient fiancés.

La femme a ajouté qu'elle avait soupé avec lui un soir durant le festival et l'avait plus tard rejoint dans un coin retiré d'un parc voisin où ils s'étaient embrassés. La plaignante a expliqué qu'alors qu'ils s'embrassaient, elle avait senti sa main et ses dents sur son épaule puis ses mains remonter vers son cou et l'entourer.

Elle a confié avoir eu l'impression qu'un changement s'était produit chez Jian Ghomeshi, comme s'il n'était plus la même personne. Lorsqu'elle a essayé de se libérer de son étreinte, il a placé sa main sur sa bouche, « l'étouffant, en quelque sorte ».

Par la suite, aucune parole n'a été prononcée. La femme a dit avoir quitté le parc et pris un taxi pour rentrer chez elle.

Après le présumé incident, le témoin a admis avoir revu Jian Ghomeshi, expliquant qu'ils étaient allés au restaurant et prendre quelques verres avant de se rendre chez elle pour un échange « romantique ».

Le procureur Michael Callaghan a indiqué que la plaignante n'avait pas fait part de cette histoire aux policiers lorsqu'elle a porté plainte pour agression sexuelle. Interrogée à ce sujet, elle a répondu n'avoir rien dit au départ parce qu'elle ne croyait pas que c'était pertinent et aussi parce qu'elle avait honte.

Audience à huis clos

Le témoignage de la femme, lundi, avait été précédé par une audience à huis clos réclamée par l'avocate de Ghomeshi, qui a déclaré que la déposition faite à la police par la dame, vendredi, n'avait pas été transmise intégralement à la défense avant dimanche.

Marie Henein a précisé que la plaignante avait effectué la déposition après avoir pris connaissance de reportages sur le procès, ce qu'elle n'était pas censée faire.

M^e Callaghan a affirmé qu'il n'y avait eu aucune tentative de la part de la poursuite pour induire la défense en erreur. Il a ajouté que la Couronne avait d'abord fourni à la défense un résumé des nouveaux renseignements avant de lui donner une version détaillée, dimanche.

Jian Ghomeshi fait face à quatre chefs d'accusation d'agression sexuelle et un chef d'avoir tenté d'étouffer, de suffoquer ou d'étrangler une personne dans le but de vaincre sa résistance. Il a plaidé non coupable.

La Presse canadienne

SCIENCE

Les naissances de jumeaux ont doublé dans les pays développés

Paris — Le taux de naissances de jumeaux a presque doublé dans les pays développés en quarante ans en raison du retard des maternités et de l'assistance médicale à la procréation, une hausse préoccupante, ces bébés étant plus fragiles, selon une étude diffusée lundi.

« Nous avons passé en revue toutes les statistiques d'état civil des pays disposant de tableaux détaillés pour les accouchements distinguant les naissances simples des naissances multiples : jumeaux, triplés, etc. » de 1970 à 2012, 2013 ou 2014 selon les pays, a expliqué à l'AFP Gilles Pison, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et chercheur associé à l'Institut national d'études démographiques.

Après 35 ans, les poly-ovulations sont fréquentes chez les femmes. Parallèlement, de plus en plus de couples ont recours à l'assistance médicale à la procréation (AMP).

Le professeur Pison et ses collègues néerlandais Christiaan Monden (Université d'Oxford) et Jeroen Smits (Nimègue, Pays-Bas) ont constaté que l'effet de l'AMP est en moyenne trois fois plus important que celui du retard des maternités dans « ce boom des jumeaux » sur la base des données de 32 pays, dont une majorité de pays européens, mais aussi l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, etc.

« Toutefois, cette moyenne recouvre une grande diversité de situations », a souligné M. Pison.

Un plateau, puis une diminution

Au Japon, l'effet de l'AMP est ainsi dix fois plus important que le retard des maternités. En Pologne, où l'AMP est encore peu développée, celle-ci ne joue que pour un tiers des naissances gémellaires. En Hongrie et en Nouvelle-Zélande, l'effet des maternités tardives et celui de l'AMP sont égaux.



Des frères jumeaux lors d'une fête à Pleucadeuc, en France

Les chercheurs se sont aussi demandé si ce boom des naissances de jumeaux allait se poursuivre. « Dans un pays sur quatre, le taux de gémellité a cessé d'augmenter. On constate un plateau, suivi d'une diminution », a détaillé le Pr Pison. Pour autant, dans trois pays sur quatre, il continue d'augmenter, comme en France, aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

« Nous ne savons pas si cette hausse va se poursuivre, mais celle-ci est de plus en plus perçue comme un problème de santé publique », a souligné le chercheur. Car les grossesses gémel-

lares sont plus à risque (par exemple, risque de diabète gestationnel et de dépression post-natale pour la mère).

Les accouchements sont souvent déclenchés et les jumeaux naissent souvent prématurés avec des taux de mortalité infantile plus élevés.

Au regard de ces risques, la pratique recommandée l'implantation d'un seul embryon.

Cette étude a été publiée dans la revue américaine *Population and Development*.

Agence France-Presse

Des étudiants demandent 3 milliards pour la gratuité scolaire

Ottawa — La plus grande organisation d'étudiants au Canada enjoint au gouvernement fédéral de financer l'éducation de niveau collégial et universitaire de la même façon que la santé et de l'enchâsser dans la législation.

La Fédération canadienne des étudiants demande un projet de loi sur l'éducation postsecondaire qui mènerait le fédéral à être plus actif dans un domaine de juridiction provinciale. Le groupe étudiant affirme que le gouvernement fédéral devrait réaffecter l'argent de programmes tels que les régimes enregistrés d'épargne-études et plutôt créer un transfert annuel de 3,3 milliards aux provinces pour rendre l'éducation postsecondaire gratuite.

La fédération affirme que les fonds existants et les programmes d'épargne-études n'aident pas les étudiants à faibles revenus à payer pour leur éducation. L'effort de lobbying de la fédération envers les libéraux fédéraux, afin qu'ils incluent le financement de l'éducation dans leur premier budget, sera suivi par une autre semaine de lobbying étudiant à la fin du mois.

L'Alliance canadienne d'associations étudiantes va aussi faire du lobbying auprès des parlementaires pour s'assurer que les libéraux donnent suite à leurs engagements électoraux pour aider les étudiants, financer la recherche et l'innovation et réduire le chômage chez les jeunes.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

REVENU MINIMUM

Simple ou simpliste ?

Le revenu minimum garanti: voilà un thème récurrent qui vient de réapparaître avec la nomination de François Blais à la tête du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Mais de quoi parle-t-on au juste ?

Le concept de revenu minimum garanti (RMG), aussi nommé allocation universelle, circule dans les cercles de la droite autant que de la gauche depuis des décennies, en Europe et en Amérique.

Au Québec, on se rappellera qu'il a fait l'objet de quelques discussions animées lors de la campagne électorale de 1998 alors que le chef de l'ADQ, Mario Dumont, et le syndicaliste Michel Chartrand proposaient chacun une formule diamétralement opposée.

C'est aussi à cette époque que l'actuel ministre François Blais a conçu sa propre version d'un RMG canadien.

Pour résumer simplement, tout individu adulte aurait droit à une allocation annuelle non imposable, disons de 10 000 \$, à laquelle s'ajouteraient ses autres revenus imposables. Plus besoin d'aide sociale ni même de pension fédérale... si Ottawa entrainait dans la danse.

Avec une telle allocation universelle non imposable, le travail des femmes au foyer serait reconnu, tout comme celui des bénévoles, des artistes en devenir, des étudiants et de tous ceux qui sont exclus du marché du travail, volontairement ou non.

Un hic cependant: pour financer une telle allocation versée aux 6,8 millions de Québécois adultes, il en coûterait pas moins de 68 milliards par année... soit beaucoup plus que le système de santé.

Soyons plus modestes et ramenons l'allocation à 5000 \$. Total: 34 milliards. Rappelons que l'aide sociale qu'on veut ainsi remplacer coûte actuellement 3 milliards.

On comprend donc que, pour financer un RMG, il faudrait abolir non seulement l'aide sociale, mais toutes les prestations sociales, y compris la pension fédérale, les bourses d'études, les crédits pour enfants et conjoint, crédits de solidarité, crédits pour dons de charité et pour la retraite et jusqu'aux déductions de base de l'impôt sur le revenu. Une seule allocation pour remplacer tout cela, quelle simplicité !

Or, on comprend vite que, même non imposable, le montant de 5000 \$ en désavantagerait plusieurs. À titre d'exemple, les familles avec enfants dont les deux parents travaillent, et les aînés les plus pauvres ont droit à beaucoup plus à l'heure actuelle (jusqu'à 16 000 \$ dans ce dernier cas). Même les prestataires d'aide sociale seraient pénalisés avec un revenu aussi bas qui les priverait en plus des crédits de solidarité, de TPS et pour enfants.

En fait, le genre de RMG qu'un gouvernement comme celui du PLQ pourrait envisager ne pourrait pas être universel ni non imposable. Il s'apparenterait davantage à un autre modèle préconisé par la droite américaine, soit celui de l'impôt négatif: en l'absence de revenu de travail, l'État verse une allocation de base (un impôt négatif) qui diminue à mesure que le revenu augmente, jusqu'à être totalement remplacée par l'impôt (positif) à payer.

Voilà une autre formule dont les effets sont encore plus négatifs pour bien des ménages. Finis la sécurité de la vieillesse pour tous, les déductions pour la retraite et les crédits pour enfants dès lors que le revenu dépasse un certain seuil, disons de 40 000, 50 000 \$ ou 60 000 \$. Ottawa a déjà tenté d'appliquer cette formule aux pensions de vieillesse, et il a dû reculer.

La formule de RMG défendue par la droite répond au critère d'équité verticale entre riches et pauvres, mais elle ne tient pas compte de l'équité verticale entre les ménages aux revenus identiques dont les responsabilités sont différentes, comme d'avoir des enfants. Pire, elle amène les riches à combattre l'État qu'ils financent désormais seuls sans en tirer d'avantages pour eux-mêmes.

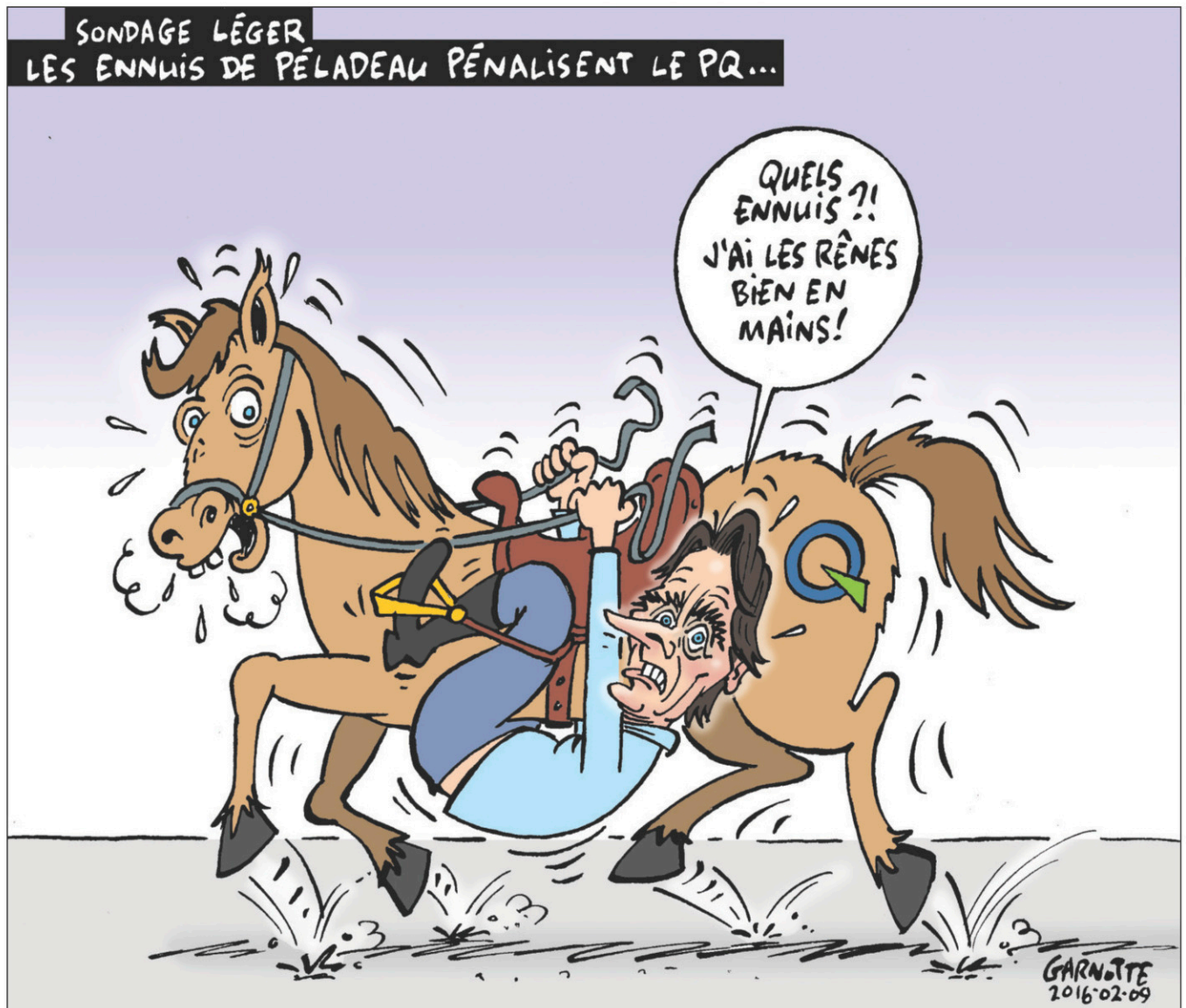
Souvent présenté comme un idéal de simplicité, le RMG pourrait se révéler beaucoup plus complexe que prévu, et ses effets pervers très nombreux par rapport au système actuel, dont les cibles sont bien définies et facilement modifiables.

Au lieu de chercher à réinventer « la roue à trois boutons », pour reprendre la formule de son prédécesseur Sam Hamad, le ministre Blais ferait mieux d'accorder toute son attention et ses ressources à la recherche d'une approche positive d'accompagnement des assistés sociaux sur le difficile parcours de retour aux études et au travail.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjointes NELLIE BRIÈRE, PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Tricher, c'est... innover ?

Je n'ai rien contre les innovations qui cherchent à s'implanter dans des marchés vierges, mais, ici, il n'y a aucun marché pour UberX si UberX ne triche pas avec les règles, les règlements et les obligations que doivent suivre les membres de l'industrie du taxi. Ce que partage UberX, ce sont les obligations qu'elle ne paie pas! En laissant entendre systématiquement que UberX ferait partie d'une espèce d'industrie du partage, les journalistes tombent dans un piège sémantique qui est un véritable sophisme. Quelle différence y a-t-il entre un client qui appelle un taxi ou UberX avec son cellulaire? Un chauffeur de taxi ne partage pas son véhicule? Ce qui est troublant, c'est que ce concept d'autopartage qui exclurait l'industrie du taxi est pour le moins fallacieux et n'est pratiquement jamais dénoncé par les journalistes!

Dans le dossier de l'implantation du répartiteur et voiturier UberX à Montréal, le Bureau de la concurrence du Canada à Ottawa a tout faux. M. John Pecman, commissaire à cet organisme, [...] espère nous convaincre que la modernité de l'industrie du voiturage passe nécessairement par UberX et la déréglementation de l'industrie du taxi. Ce faisant, il fait ce qu'on appelle du lobbying afin de créer un espace entrepreneurial pour UberX.

La véritable question est la suivante: pourquoi Uber, une compagnie multimilliardaire, ne rachète-t-elle pas les permis des propriétaires de taxi? [...]

Jacques Tremblay
Sainte-Luce, le 8 février 2016

Fin de la récréation

Le gouvernement albertain a, au cours des deux dernières décennies, fait preuve de négligence fiscale et environnementale. Fiscalement, il n'a pas profité de la manne pétrolière pour se constituer un fonds souverain digne de ce nom: il a préféré les baisses de taxes et d'impôts! Cela l'a récemment amené à nous demander une aide financière « d'urgence » et à se plaindre publiquement de la position du Québec concernant la construction de l'oléoduc Énergie Est. Évidemment, la position québécoise n'est pas étrangère à la gestion irresponsable du dossier environnemental en Alberta en regard de l'exploitation des sables bitumineux. Il apparaît donc impératif que l'Alberta améliore les pratiques de son industrie et qu'elle constitue un fond environnemental qui lui permettra de nettoyer le gâchis laissé par les pétrolières lorsqu'elles repartiront. [...]

Durant la même période, nous n'avons eu aucun soutien du gouvernement canadien pour lutter contre le « mal hollandais » qui a mis notre industrie manufacturière à genoux, entraînant avec elle la destruction de dizaines sinon de centaines de milliers d'emplois. Nos difficultés économiques actuelles sont reliées à ce déficit manufacturier qu'il n'est pas trop tard de corriger par une série de programmes, dont la relance de la recherche et du développement et le réinvestissement massif en éducation.

Et maintenant, que l'on cesse de casser du sucre sur le dos des Québécois!

Luigi Bouchard
Saguenay, le 5 février 2016

Un registre pour les mauvaises raisons

Ne possédant aucune arme, je suis peu concerné par le registre des armes d'épaule qu'envisage d'instaurer le gouvernement du Québec. Néanmoins, je suis profondément troublé par un aspect de la question. En effet, de nombreux journalistes, de même que des politiciens et des politiciennes, aiment rappeler le drame de Polytechnique pour justifier l'ajout de ce contrôle. Ce faisant, on donne dans la démagogie. Il est tout à fait faux de prétendre qu'un registre comme celui qui est proposé aurait empêché l'événement en question, incompréhensible, de se produire. C'est là une fausse prémisse.

Les loups solitaires, les tueurs à gages et les bandits professionnels n'enregistreront jamais leurs armes. De plus, comme en font foi les statistiques, la majorité des homicides commis avec des armes à feu au Canada le sont avec des armes de poing. Or, leur enregistrement est obligatoire depuis 1934! Les personnes qui croient qu'un registre mettra fin aux tueries insensées rêvent en couleur. Il faut être conscient des limites, de la portée et de la réelle efficacité de la mesure envisagée.

Pour prévenir le crime, il vaut mieux compter sur des parents responsables, capables d'aimer leurs enfants et d'en faire des adultes équilibrés. Et cela ne coûte rien, contrairement aux millions de dollars que l'on s'approprie à dépenser inutilement.

Bruno Landry
Sherbrooke, le 7 février 2016

LIBRE OPINION

Les supercliniques, une brèche qui profite au privé

ARNOLD ABERMAN
Médecin

Depuis longtemps, nous souhaitons une solution au débordement des urgences. Une solution qui permettra aux patients malades d'être vus dans un lieu approprié et dans un délai respectable.

Pour le gouvernement, cette solution sera les supercliniques (GMF-R). Alors qu'une cinquantaine ont été promises lors des dernières élections, les premières devraient ouvrir leurs portes au début de 2016. Chacune sera composée d'une trentaine de médecins, d'infirmières, d'un service de radiologie, d'un accès rapide aux spécialistes, d'un service de laboratoire ainsi que de toutes les autres personnes nécessaires. Comment pourrions-nous critiquer ces supercliniques? Ne sont-elles pas une réponse au besoin criant de la population d'avoir accès aux médecins quand elle en a besoin, surtout les personnes sans médecin de famille ou celles dont le médecin n'est pas disponible?

Depuis une quinzaine d'années, la solution prônée par le gouvernement pour répondre au manque de services de première ligne et aux retards dans les interventions chirurgicales

(les genoux, les hanches et les cataractes) est d'utiliser des cliniques privées. La création des GMF (les Groupes de médecine familiale) et les CMS associés (les Centres médicaux spécialisés) étaient la solution retenue. Mais attendez: les GMF et les CMS associés ne sont pas privés! Quand nous fréquentons ces cliniques, elles prennent nos cartes de la RAMQ. Nous payons quelques frais accessoires, mais le gros de la facture est assumé par la RAMQ, n'est-ce pas? Certes. Mais ces cliniques, qu'on parle de GMF, de CMS associé, ou même les vieilles polycliniques sont des entités privées. Elles n'appartiennent pas à l'État. Elles sont la propriété d'investisseurs privés qui louent les bureaux aux médecins (avec ou sans un service administratif inclus).

Elles peuvent aussi être des cliniques avec des médecins comme propriétaires gérants (avec ou sans d'autres investisseurs privés). Les médecins qui participent à notre régime public de santé ont le droit de facturer la RAMQ pour leur travail. En conséquence, le financement du roulement quotidien de ces cliniques vient surtout de la facturation à la RAMQ, des frais accessoires et de la facturation aux patients des services de radiologie non assurés. Examinons surtout cette option

du réseau privé où les médecins sont propriétaires ou gérants (les GMF, les CMS, les supercliniques, etc.), ce qui est plus nuisible à notre système de santé public.

Le gouvernement prend une décision consciente et calculée de développer ce réseau privé financé par les contribuables. Ce qu'on appelle une prestation privée (l'offre de service par une clinique privée) avec un financement public (payé par nos impôts). Cette brèche profitant à la prestation privée a des conséquences néfastes pour notre système de santé public: moins d'investissements dans le réseau public, une migration des médecins et du personnel professionnel vers le privé, plus de coûts assumés par les patients (les frais accessoires sont interdits en établissement public) et l'ouverture encore plus grande à un système à deux vitesses.

De plus, en clinique privée, les employés, qui ne proviennent pas d'un établissement public, ne sont pas syndiqués. En conséquence, leurs salaires et leurs avantages sociaux sont moindres. Cela permet aux cliniques privées de faire du profit au détriment des conditions de travail des employés de santé.

Les médecins ne font que ce que les cadres légaux déterminés par le gouvernement leur

permettent de faire. Le gouvernement, sans débat public, décide d'encourager la vision d'un système de santé où le réseau public a de moins en moins de la place. Une vision d'un réseau de la santé comme aux États-Unis, où le réseau public dessert les pauvres et la classe moyenne sans assurance privée, et un réseau privé pour les autres.

Notre réseau de santé est à la croisée des chemins. Prenons-nous la voie de The Children's Clinic, une clinique privée (avec ses frais accessoires, ses laboratoires privés, etc.) à la porte du Centre de santé universitaire de McGill, ou suivons-nous l'exemple du CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion? Dans ce dernier cas, afin de répondre aux besoins d'une population de 125 000 personnes, sans hôpital, le ministère a fait construire un centre ambulatoire avec les services de laboratoire, de radiologie, d'électro-physiologie, une clinique de spécialistes, etc. avec les mêmes règles que celles appliquées dans un établissement public (pas de frais accessoires, employés syndiqués, etc.).

Un débat public s'impose sur la vision de notre système de santé au Québec: un système accessible, gratuit et universel ou un système qui profite aux intérêts particuliers.

L'erreur stratégique de Rona

L'entreprise fut victime d'une stratégie déficiente ainsi que d'une gestion à court terme

YVAN ALLAIRE
FRANÇOIS DAUPHIN

Respectivement président exécutif du conseil et directeur de la recherche de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP)

L'acquisition de Rona par le géant américain Lowe's suscite, avec raison, bien des inquiétudes et des interrogations. Comment Rona en est-il arrivé à ce que sa mise en vente soit présentée par sa direction comme la seule option logique pour ce réseau?

La direction évoque les faibles perspectives de croissance et même une possible décroissance dans un avenir rapproché, surtout si Lowe's devenait un concurrent direct au Québec. Or, est-il plausible de conclure que Rona était condamné à se vendre tôt ou tard en raison d'erreurs stratégiques commises il y a quelques années?

À l'origine et pendant une longue période, Rona fut abord et avant tout un distributeur, un groupe d'achats desservant l'ensemble de ses franchisés. La majorité des franchisés tenaient leurs établissements dans des villes n'ayant pas une population assez élevée pour justifier la présence de concurrents directs, bénéficiant ainsi d'un statut de monopole local. Cet avantage de localisation a longtemps assuré à Rona un volume de ventes important et relativement à l'abri de toute nouvelle forme de concurrence américaine ou locale. L'expertise en commerce au détail, malgré tout le soutien offert par Rona, demeurait essentiellement l'affaire des franchisés qui avaient un contact direct avec leur clientèle.

En 2003, après son premier appel public à l'épargne, Rona s'est porté acquéreur de Réno-Dépôt, un réseau d'établissements de grande superficie. Puis il a multiplié les acquisitions hors Québec dans le but d'atteindre une masse critique d'achats. Ces acquisitions ont amené Rona à devoir exploiter des magasins en mode corporatif, ce qui exigeait des habiletés nouvelles et mal maîtrisées au siège de Rona. Ainsi, en quelques années, Rona rassembla sous un même toit un ensemble de magasins, certains en franchise, d'autres sur le mode « corporatif », ainsi que de réseaux disparates, répartis dans plusieurs régions du Canada. Cette complexité et cette diversité s'avèrent difficiles à gérer profitablement et les ventes des magasins Rona montrèrent des signes d'essoufflement. En fait, c'est à la suite de plus d'une dizaine de trimestres consécutifs de baisse des ventes par établissement que Lowe's a manifesté une première velléité d'acquisition en 2012.

Vision ou erreur

Pendant que Rona s'évertuait à développer un concept visionnaire du commerce de détail pour rivaliser avec des géants comme Home Depot ou Lowe's, des entreprises comme la société BMR, Patrick Morin et d'autres réseaux ont, étonnement et avec succès, adopté des modèles de commerce de quincaillerie simi-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

La véritable raison de la vente de Rona tiendrait au fait que l'entreprise a fait des choix stratégiques inopportuns et n'a pu se réinventer.

laire à ceux qui avaient fait le succès de Rona par le passé. Ces réseaux de quincailleries ont donc occupé l'espace laissé libre par le groupe de Boucherville, celui-ci ayant désormais abandonné le concept d'origine de l'entreprise.

Bien sûr, Rona a tenté quelques projets au fil des ans. Réno-Dépôt a été « réinventé » en centre de liquidation des stocks avant de revenir à un modèle plus traditionnel; on a ouvert des Studio Rona, qui devaient livrer concurrence aux spécialistes en peinture, mais l'expérience s'est rapidement soldée par un échec.

Après les événements de 2012, la pression s'est grandement accentuée sur le conseil et la direction. La stratégie visionnaire, parce qu'elle était soit mal conçue soit mal exécutée, ressemblait de plus en plus à une lubie.

Le p.-d.g. a été remercié et un nouveau p.-d.g. a été embauché au terme d'un long processus de recrutement. Celui-ci, d'entrée de jeu, a annoncé qu'il ne s'engageait que pour quelques années tout au plus. La rémunération incitative qu'on lui a accordée à son arrivée était arimée à la performance financière et boursière de Rona au cours des trois années subséquentes (plusieurs éléments de sa rémunération devenaient « encaissables » en début d'année 2016).

Quel était donc le mandat de la nouvelle direction?

Au départ, la direction a cru pouvoir mener — du moins, c'est ce qu'elle a annoncé — un renouveau stratégique, un repositionnement

des bannières et de la marque. Or, dans les faits, la direction en poste depuis 2013 a essentiellement mis en œuvre un vigoureux plan de redressement financier.

Ainsi, la direction de Rona, au cours des deux ou trois dernières années, a fermé quelque 300 établissements, racheté 20 franchisés en juillet 2015 (ceux qui exploitaient des magasins-entrepôts), réduit le personnel de quelque 5000 personnes, réduit les dépenses en capital de 60% et utilisé la trésorerie de Rona pour racheter 12% de ses actions (19% si le programme de rachat annoncé en fin de 2015 avait été réalisé; c'est un peu plus de 200 millions de dollars qui ont été utilisés à cette fin au cours des trois dernières années).

Les marchés financiers ont bien réagi à ces mesures financières durant les premières années, mais ce genre de traitement ne peut être répété indéfiniment. L'action de Rona, après être passée de 12\$ à près de 17\$, est redescendue au niveau de 2012, ces mesures financières ne donnant aucune assurance de croissance des revenus et des bénéfices à long terme. Toutefois, ces démarches ont contribué à faire de Rona une cible encore plus attrayante pour un éventuel acquéreur dans le secteur du commerce de détail.

Rappelons que le prix offert de 14,50\$ par action ordinaire en 2012 donnait une valeur de 1,76 milliard à l'entreprise (et 1,72 milliard en dollars américains d'alors). Le prix de 24\$ offert en 2016 donne une valeur de 2,57 mil-

« La stratégie visionnaire, parce qu'elle était soit mal conçue soit mal exécutée, ressemblait de plus en plus à une lubie [en 2012] »

liards puisque le nombre d'actions a grandement diminué (et 1,83 milliard en dollars américains; cette valeur est établie pour les seules actions ordinaires, sans tenir compte de la valeur des actions privilégiées et autres frais afférents à la transaction). Clairement, Lowe's ne voulait pas payer plus pour Rona (en dollars américains) que ce qui avait été offert en 2012!

La véritable raison de la vente de Rona tient donc au fait que l'entreprise a fait naufrage des choix stratégiques inopportuns, n'a pu se réinventer, s'adapter ou innover. Une erreur stratégique pèse lourd et longtemps. En définitive, Rona a opté pour des mesures financières à court terme qui ont dopé le titre pour un temps, le temps de négocier une offre d'achat pour une entreprise nettoyée de tout ce qui aurait pu déplaire à un acheteur américain.

L'indépendance au temps du carnaval

Notre époque hyperfestive où les festivoocrates règnent joue contre les indépendantistes

DAVID LEROUX

Étudiant en science politique et géographie à l'Université McGill

L'automne 2015 fut morne et interminable pour les indépendantistes québécois. Au terme de la plus longue campagne de l'histoire du Canada, après que le Bloc québécois eût chassé ses bottines électorales et parcouru le Québec pour une huitième fois depuis 1993, les résultats du scrutin d'octobre nous forcent à admettre que l'incarnation politique du mouvement indépendantiste n'a plus la faveur populaire qu'on lui connaissait jadis. Pendant que certains se réjouissent d'avoir quintuplé la députation bloquiste à Ottawa, la réalité objective d'une baisse du pourcentage de bulletins de vote appuyant le seul parti fédéral indépendantiste nous oblige, encore cette année, à nous questionner sur l'avenir du projet national. À l'heure où nombre de commentateurs médiatiques se pâment devant le vent de fraîcheur qu'incarne à leurs yeux Trudeau fils, ses égoportraits, son cabinet au goût du jour, la robe de sa femme et la nounou de ses petiots, le consensus

approbateur par rapport à l'entreprise de mise en marché qui se déroule sous nos yeux semble impossible à ébranler. Derrière ce décor canadien et les sourires béats qu'il suscite se cachent les principaux défis que nous devons affronter dans les prochaines années en tant qu'indépendantistes.

Je veux éclairer ici tout un pan de notre époque grâce à la lucide et fascinante lecture de notre ère que fait Philippe Murray dans son essai *L'empire du bien* (Belles Lettres, 2002) ainsi que dans la plupart de ses écrits. Cette analyse des tendances auxquelles notre modernité occidentale nous confronte, en plus de l'explication de l'impossibilité de critiquer la grande « mosaïque multiculturelle » canadienne sans se faire accoler l'étiquette indélébile du racisme, est à considérer sérieusement dans la mise à jour de notre projet d'indépendance. Elle permet aussi d'anticiper les critiques auxquelles nous devons répondre et d'apprécier la difficulté de le faire de façon convaincante.

La thèse de Murray consiste à présenter notre monde occidental comme entrant dans une ère « hyperfestive ». Murray entend par-là que notre univers social est porté par

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, un extrait du numéro de janvier 2016 (vol. CVI, n° 1) de *L'Action nationale* (action-nationale.qc.ca).



une obsession de la fête, de la célébration de tout et de rien, d'une négation du négatif résultant en une condamnation à vivre au présent et dans la certitude. Plus encore, notre temps serait porté par l'établissement d'un consensus bien-pensant dans lequel évoluent les citoyens, qu'il désigne comme « homo festivus ». Ces derniers, face à ce que Murray considère comme la fin de l'histoire, touchent au Nirvana en entrant dans une béatitude vide de doute et de réflexion. Le soleil doit toujours briller de ses stables feux: le temps s'arrête. Le bien a gagné. On ne réfléchit plus à ses positions, on s'oppose à des cibles choisies d'avance, désignées par défaut, et en général associées à

la pensée conservatrice, réactionnaire, nostalgique, ces trois qualificatifs étant devenus des étiquettes dont personne n'oserait se réclamer. Cette chasse aux sorcières procure à l'homo festivus une jouissance extraordinaire, car elle entretient cette idée d'un passé regrettable et truffé d'horreurs condamnables. Elle incite à son effacement, et donc à l'anéantissement de toute valeur qui soit reliée à une observation non a priori négative de ce qui fut. [...]

Revenons maintenant à ce qui nous intéresse: donner un État souverain à la nation québécoise. Comment mettre de l'avant ce projet, comment susciter sympathie et adhésion chez nos concitoyens? Comment convaincre que de

faire du Québec un pays soit, aujourd'hui, un enjeu prioritaire? La tâche est colossale, et les bâtons dans nos roues argumentatives sont innombrables. On peut parler du rapport Durham, on peut faire lire *Speak White*. On peut produire des documentaires sur les fraudes intellectuelles et les nombreux manques d'honnêteté du camp fédéraliste depuis 45 ans. On peut dénoncer la loi sur les mesures de guerre d'octobre 1970, la confédération signée dans notre dos. On peut parler du référendum de 1995, du *Love-In*, de la violation des lois électorales québécoises par le gouvernement Chrétien, de la loi sur la clarté. Il le faut, en fait, mais notre époque joue contre nous. Qui sommes-nous aux yeux du festivocrate pour nous plaindre de la sorte? La légitimation d'actions d'affirmation nationale par l'observation du passé et la contestation du présent, même s'il n'est pas lointain et même si cette approche est immensément pertinente, s'inscrit très mal dans le monde hyperfestif d'aujourd'hui, et ce, pour plusieurs raisons. [...]

Une seule solution semble portuse d'espoir: il s'agit, pour les acteurs politiques qui

défendent le projet indépendantiste, d'inverser les pôles et de proposer un plan concret, sans équivoque aux Québécois, en étant prêts à le défendre avec conviction jusqu'au bout et sans compromis. Il faut que les composantes de ce projet s'inscrivent dans une perspective de *nation-building* républicaine et laïque, et que la fédération de la sainte tolérance se révèle enfin aux yeux de tous comme l'outil répressif par excellence. En festivosphère, on n'a d'autre choix que de mettre la fête de notre côté et d'enfermer notre adversaire dans le rôle rigide de celui qui grogne. La promesse d'une date de référendum en 2018 ne suffira pas. Il faut s'atteler à faire en sorte que le Canada de la Charte ne cesse de montrer ses dents et de rugir sa fondamentale intolérance envers les peuples. Il est urgent de revoir notre stratégie de fond en comble, sans quoi une lente et douloureuse agonie nous guette.

◆ ◆ ◆
Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com et à gtaillieff@ledevoir.com.

ACTUALITÉS

SONDAGE

SUITE DE LA PAGE 1

marginalité, avec 15 % d'appuis au pays. La formation de Thomas Mulcair obtient 17 % au Québec, à égalité statistique avec les conservateurs et le Bloc québécois (15 %).

Les difficultés de M. Mulcair se lisent également dans les résultats à la question « qui ferait le meilleur premier ministre? ». Une personne sur dix cite alors M. Mulcair... soit quatre fois moins que Justin Trudeau (40 %). Les chiffres sont semblables au Québec (40 % contre 16 %).

La domination libérale s'exprime pleinement dans les provinces de l'Atlantique (75 % d'appuis), au Québec (49 %), en Ontario (50 %) et en Colombie-Britannique (45 %). Les libéraux détiennent une mince avance au Manitoba et en Saskatchewan (43 %, quatre points devant les conservateurs), et sont deuxièmes en Alberta avec 32 %. Les conservateurs sont toujours au plus fort dans

cette province-bastion, avec 55 % d'appuis.

Comparé aux résultats de l'élection du 19 octobre, le sondage montre que les libéraux ont engrangé 10 points d'appuis de plus, alors que les conservateurs et les néodémocrates en ont perdu environ cinq chacun.

Globalement, les « voies ensolées » de Justin Trudeau plaisent à la population. Une majorité de répondants au sondage (54 %) se disent ainsi satisfaits du gouvernement, alors que 33 % sont au contraire insatisfaits.

« Passer la gratte »

« On voit que le bloc conservateur résiste bien [aux libéraux], note Christian Bourque, vice-président chez Léger. Mais sinon, Justin Trudeau a volé la base électorale du NPD en octobre, et il continue à ravager cette base, à passer la gratte au centre et à gauche. »

Au terme de la traditionnelle période de grâce de 100 jours qui suit l'élection d'un nouveau gouvernement, le plébiscite est donc presque complet

pour Justin Trudeau. Mais quel constat peut en tirer Thomas Mulcair, dont le leadership pourrait être remis en question lors du congrès du NPD en avril?

Christian Bourque fait valoir que le recul du NPD et de M. Mulcair est plutôt normal... mais néanmoins inquiétant. « Après une défaite électorale, les gens punissent souvent [le perdant], dit-il. Nous sommes encore dans cette phase post-électorale qui fait mal au NPD et à son chef. Mais il y a place à l'inquiétude, oui. »

M. Bourque rappelle toutefois que la principale qualité que l'on prête à M. Mulcair est sa grande efficacité comme parlementaire. En ce sens, « il est temps que les travaux reprennent [il y a eu trois semaines de travaux depuis l'élection], car l'effet du temps aidera M. Mulcair » à se repositionner, estime l'analyste. « Pour l'instant, il n'y a de la place que pour M. Trudeau. »

Réfugiés

Le sondage permet par ailleurs de mesurer que l'accueil

de réfugiés syriens par le Canada divise la population. À la question de savoir s'ils sont satisfaits de « l'accueil de 10 000 réfugiés syriens [c'était essentiellement l'objectif d'accueil pour le 31 décembre 2015] par le Canada », 41 % des répondants ont dit oui, et 38 % ont plutôt signalé leur insatisfaction. Les sympathisants bloquistes (61 %) et conservateurs (69 %) sont plus largement opposés.

Sinon, les répondants estiment dans une proportion de 39 % que les « actions du nouveau gouvernement Trudeau sur la scène internationale ont amélioré » l'image du Canada à l'étranger. Une personne sur cinq (22 %) pense qu'au contraire, ces actions ont « détérioré » l'image canadienne.

Le sondage, non probabiliste, a été réalisé en ligne entre le 1^{er} et le 4 février auprès de 1524 Canadiens. Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1 % dans 19 cas sur 20.

Le Devoir

Intentions de vote

	Élections 2015		Aujourd'hui	
	Total	Québec	Total	Québec
Parti libéral du Canada	39,4 %	49 %	49 %	49 %
Parti conservateur	31,9 %	27 %	15 %	15 %
NPD	19,7 %	15 %	17 %	17 %
Bloc québécois	4,7 %	3 %	15 %	15 %
Parti vert	3,4 %	5 %	4 %	4 %
Autre parti	—	1 %	1 %	1 %

Source : Sondage Léger-Le Devoir-Le Journal de Montréal-Le Journal de Québec mené en ligne entre le 1^{er} et le 4 février 2016 auprès de 1524 Canadiens de toutes les provinces. Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1 % dans 19 cas sur 20.

Meilleur premier ministre du Canada

	Total	Québec
Justin Trudeau	40 %	40 %
Thomas Mulcair	10 %	16 %
Rona Ambrose	9 %	5 %
Elizabeth May	4 %	3 %
Autre	8 %	5 %
Aucun	12 %	17 %
Ne sais pas	14 %	13 %
Préfère ne pas répondre	2 %	2 %

Source : Sondage Léger-Le Devoir-Le Journal de Montréal-Le Journal de Québec mené en ligne entre le 1^{er} et le 4 février 2016 auprès de 1524 Canadiens de toutes les provinces. Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1 % dans 19 cas sur 20.

Présidentielle américaine : Oui à Clinton, non à Trump

Hillary Clinton a peut-être perdu des plumes de popularité dans la course à l'investiture du Parti démocrate aux États-Unis, mais elle demeure la candidate préférée des Canadiens.

Le sondage Léger publié ce mardi montre que 54 % des ré-

pondants ont une « bonne opinion » de M^{me} Clinton, alors que 24 % ont plutôt une mauvaise opinion d'elle. Son adversaire démocrate, Bernie Sanders, obtient 31 % de réponses positives, contre 9 % de mauvaise opinion (un tiers des répondants ne le connaissent pas, contre 4 %

pour l'ancienne sénatrice et secrétaire d'Etat).

Chez les candidats à l'investiture républicaine, on se distingue surtout par de forts taux de mauvaise opinion... et de « je ne connais pas ». Donald Trump fédère 70 % d'opinion négative, devant Jeb Bush (37 %) et Ted

Cruz (22 %). Ce sont les trois seuls candidats connus de plus d'un tiers des répondants.

Selon 55 % des répondants, c'est Hillary Clinton qui sera élue présidente des États-Unis à l'automne. Une personne sur cinq (19 %) pense au contraire que Donald Trump triomphera,

une possibilité qui inquiète 65 % des répondants.

Le sondage, non probabiliste, a été réalisé en ligne entre le 1^{er} et le 4 février auprès de 1524 Canadiens. Un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 2,1 % dans 19 cas sur 20.



PARIS

SUITE DE LA PAGE 1

venir redonner vie à une vingtaine de lieux de la capitale. Ces lieux étaient situés dans tous les quartiers, des plus prestigieux aux plus ordinaires. On y trouvait pêle-mêle des terrains vagues, des immeubles industriels, des constructions modernes et des hôtels particuliers à réhabiliter. La plupart concernaient des immeubles et des terrains appartenant à la Ville ou à des organismes publics.

Un an et demi plus tard, plus de 815 architectes et promoteurs du monde entier ont répondu à l'appel. Une première sélection a été faite au printemps. L'idée née dans l'esprit de l'adjoint au maire Jean-Louis Missika voulait d'abord favoriser l'innovation. « Aucune ville n'a osé faire ce que nous avons fait », déclarait Anne Hidalgo. « Aucune ville n'est allée aussi loin. Nous avons été un catalyseur d'imaginaires et pas seulement prescripteurs de projets. Nous avons donné de la liberté aux créateurs. »

Les travaux, qui se dérouleront sur 23 sites répartis dans tous les arrondissements, créeront 1341 nouveaux logements, dont 675 logements sociaux. Ils devraient drainer 1,3 milliard d'euros d'investissements privés de sociétés françaises et étrangères. Ils exigeront plus de 2000 ouvriers pendant trois ans et les nouveaux aménagements devraient employer plusieurs milliers de personnes.

Un « village flottant »

L'opération se veut tellement « innovante » que le commun des mortels n'est pas toujours certain de comprendre ce que les concepteurs entendent par « aquaponie », « habitat participatif », « biofaçades », « fermes urbaines », « espaces de co-fooding », « co-working », « co-living » ou « campings urbains ». Difficile de savoir pour l'instant s'il ne s'agit que d'un effet de mode.



SOU FUJIMOTO/MANAL RACHDI-OKO/AFP

Le projet Mille Arbres sera érigé près de la porte Maillot, dans le 17^e arrondissement. Il s'élèvera sur ce qui n'est aujourd'hui qu'un parc de stationnement et une gare désaffectée surplombant une autoroute.

Mais peu importe. Parmi les projets acceptés, on trouve des lots de quelques centaines de mètres carrés, comme ce terrain du 20^e arrondissement qui accueillera une auberge de jeunesse et des espaces consacrés à la musique. Mais on trouve aussi des espaces de deux hectares.

Le projet le plus extravagant, baptisé Mille Arbres, sera érigé près de la porte Maillot, dans le 17^e arrondissement. Pour reprendre les mots des architectes, un « village » et sa « forêt » seront bâtis sur l'autoroute périphérique qui ceinture Paris et feront le pont entre Neuilly et la capitale. Les promoteurs parlent de « jardins habités ». L'architecte japonais Sou Fujimoto a conçu le tout comme une sorte de « village flottant », qui a la forme d'un gigantesque paquebot naviguant au cœur d'un nouveau parc. Il s'élèvera sur ce qui n'est aujourd'hui qu'un parc de stationnement et une gare désaffectée surplombant une autoroute.

Nombre de projets veulent créer la symbiose entre le bâti et l'environnement. En tout, 26 000 mètres carrés de nouvelles surfaces seront plantés, multipliant un peu partout les parcs et les jardins. Sur l'ancienne gare Masséna, dans ce

nouveau quartier du 13^e arrondissement à deux pas d'un immeuble construit par Le Corbusier, s'élèvera ce que l'on qualifie déjà de « tour de Babel écolo ». Sur les terrasses de cet immeuble consacré à l'alimentation, on fera pousser des légumes. À deux coins de rue de là, l'agence XTU devrait couvrir d'algues les façades sud de ces logements consa-

Ces projets représentent un investissement privé totalisant plus de 1,3 milliard d'euros

crés à de jeunes chercheurs. Selon les architectes, ces algues sont un excellent isolant thermique et elles produisent « une biomasse utile et valorisable dans l'industrie pharmaceutique, des cosmétiques, ou de l'alimentation ».

Une opération rentable

Certains réaménagements seront plus classiques. L'ancienne centrale électrique Voltaire, où loge actuellement un collectif d'artistes, accueillera plusieurs salles de cinéma surplombées d'une grande terrasse créant un « écrin végétal ». L'hôtel de Coulanges, qui abrite actuellement la Maison de l'Europe, dans le Marais, sera

consacré aux jeunes créateurs. On y trouvera un lieu de création de 600 mètres carrés où les espaces seront modulables.

L'un des projets les plus ambitieux consiste à réhabiliter l'immeuble Morland, situé au centre de Paris, entre le Marais et l'île Saint-Louis. Le hall de cet immeuble des années trente accueillera un marché alimentaire. Le sommet de l'immeuble, qui offre une des plus belles vues de Paris, sera transformé en terrasse.

Mais le plus étonnant dans cette opération, c'est qu'elle ne coûtera pas un sou à la Ville. Elle rapportera même 600 millions d'euros pour la vente des terrains et la location par bail emphytéotique. Du moins, c'est ce qu'on dit. Selon Les Échos, la Ville aurait pu tirer plus de ses terrains, mais le jury a voulu mettre l'accent sur la qualité des projets. Le quotidien économique n'hésite pourtant pas à qualifier l'opération de « coup de maître ». Le succès est tel qu'un deuxième appel à projets est attendu l'an prochain. Il portera sur des sites encore plus hétéroclites, comme une boîte de nuit souterraine désaffectée.

Le Devoir

LANGUE

SUITE DE LA PAGE 1

suivent depuis trois ans. « Je parle anglais avec mon patron et je veux parler français », a dit M^{me} Bo, dont l'anglais, selon ses dires, est rudimentaire, tout comme son français. Les deux mères de famille ont dû travailler dès leur arrivée au Québec, si bien que les cours offerts par l'Etat, à temps complet ou à temps partiel, ne leur convenaient pas. « J'ai travaillé tout de suite. La priorité, c'est la famille avant la langue », a dit M^{me} Guevara.

Dans les entreprises syndiquées, ce sont les syndicats, affiliés à la FTQ ou à la CSN, qui se chargent d'organiser les cours de francisation sur les lieux de travail ou, encore, dans les locaux des syndicats quand la francisation est offerte dans certains secteurs, l'entretien ménager, par exemple. La plupart des employeurs jugent que la francisation de leurs employés n'est pas de leur ressort.

Ce ne sont pas les professeurs du MIDI qui donnent les cours. Les syndicats font appel aux services de l'organisme à but non lucratif Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM).

Pour la francisation chez Peerless, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) versait au syndicat une subvention annuelle de 100 000 \$, ce qui couvrirait la rétribution des professeurs et le salaire minimum aux employés qui assistaient aux cours. La CPMT est alimentée par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, qui recueille les sommes que les employeurs n'ont pas investies annuellement dans la formation de leur personnel, comme l'exige la Loi. Cela représente un montant équivalent à 1 % de la masse salariale.

Moitié moins d'heures

Selon les données colligées par la directrice générale de FBDM, Judith Giguère, son organisme a fourni plus de 9000 heures de francisation en 2014-2015 contre 4700 pour l'année financière en cours. Le nombre d'entreprises visées est passé de 39 à 25 tandis que le nombre de participants a

presque chuté de moitié, de 627 à 321 personnes.

Le président de la CPMT, Florent Francoeur, a confirmé que le budget de son organisme avait été réduit de moitié en 2015-2016, chutant à 35 millions. Toutes les activités de formation financées par la CPMT sont touchées, y compris la francisation. Le Fonds avait un surplus de 96 millions qui devait être dépensé en quatre ans : il est maintenant épuisé, ce qui explique les coupes.

Ce qu'on appelle le « soutien régionalisé » à la francisation s'élèvera à 4 ou 4,5 millions pour l'année en cours, a précisé le directeur du développement de la main-d'œuvre de la CPMT, Eric Gervais. Selon lui, si la CPMT fait moins de francisation, le MIDI prendra la relève. Eric Gervais croit d'ailleurs que la francisation en entreprise est moins efficace que les cours à temps partiel dans les écoles.

Judith Giguère n'est pas d'accord. D'une part, le MIDI n'a pas pris la relève; d'autre part, il a des exigences auxquelles ne peuvent satisfaire les entreprises. La francisation en entreprise permet de briser les « petits guettos » linguistiques, de faire en sorte que l'anglais ne soit pas la langue que le chef d'équipe emploie pour s'adresser aux travailleurs immigrants, a-t-elle souligné.

Alléger les exigences

En vertu du projet 77, la ministre Kathleen Weil souhaite alléger les exigences de français pour certains travailleurs très demandés, quitte à les franciser sur les lieux de travail. En commission parlementaire, le patron a réclamer que la possibilité lui soit offerte d'embaucher des travailleurs immigrants qui ne parlent pas le français.

Le président de Manufacturiers et exportateurs du Québec, Eric Tétrault, a soutenu qu'avec ou sans cours, le travailleur immigrant typique apprend le français à l'usine en six mois ou un an. « Ça m'a choqué [cette déclaration] parce que moi, j'ai des employés ici que ça fait 20, 30 ans qu'ils sont assignés à des machines et qui ne savent pas parler français », s'est insurgé Mario Ayala.

Le Devoir

Rectificatif

Dans l'article « Les prix Opus, en toute logique » paru dans notre édition de lundi sous la plume de Christophe Huss, nous regrettions l'absence aux prix Opus 2016 de l'œuvre *À Globe Itself Infolding*, de Samy Moussa. Or, l'œuvre musicale a bel et bien été finaliste, mais lors de l'édition 2015. M. Moussa avait été par ailleurs honoré du titre de compositeur de l'année.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com